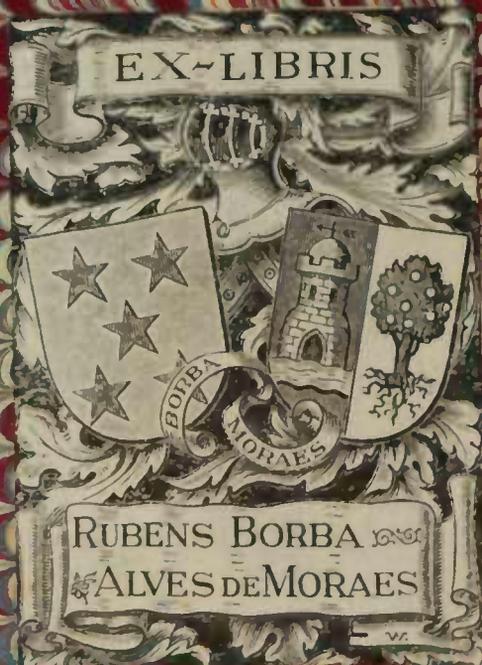




EX-LIBRIS



RUBENS BORBA
ALVES DE MORAES



Belle reliure ena-nerve de l'Empereur du Brésil,
PEDES II, avec un dédicace de l'auteur à Son Al-
tère Impériale et Royal Monsieur le Comte d'Eu, dater
de Paris, le 26 Janvier 1885.

Reliure signée par Louis Filles.

Encadernação assinada
João Lortie - (Paris)

A Sua Alteza Imperial
e Real O Senhor Conde d'Eu

muito
humilde e respeitosamente
offerece
estas conferencias

o Auctor
e de Sua Alteza
grato e dedicado servo
Luiz Rodriguez d'Oliveira
L.R.O.

Paris, 26 de Janeiro de 1885

LE BRÉSIL

**CONFÉRENCES FAITES A PARIS, A L'HÔTEL
DES CHAMBRES SYNDICALES,**

PAR

L.-R. D'OLIVEIRA



LE BRÉSIL

SES DÉBUTS. — SON DÉVELOPPEMENT. — SA SITUATION
ÉCONOMIQUE. — SES ÉCHANGES COMMERCIAUX. —
SES PLANTATIONS DE CAFÉ.



BEAUVAIS

IMPRIMERIE DU *Moniteur de l'Oise*. — C. MOISAND

—
1884.

LE BRÉSIL.

La Chambre syndicale des négociants-commissionnaires de Paris a organisé depuis trois ans des causeries-conférences de géographie commerciale et industrielle.

Ces réunions si utiles, si instructives, si intéressantes sont fort suivies; elles se tiennent à l'hôtel des Chambres syndicales, 10, rue de Lancry.

Il faut féliciter la Chambre syndicale de son institution, car il est de la plus haute importance d'apprendre la situation économique des pays qui servent ou pourraient servir de débouchés à nos produits nationaux, d'indiquer la source des matières nécessaires à l'industrie et leurs principaux marchés, de signaler les progrès de la concurrence étrangère et surtout de développer le goût des voyages utiles.

N'est-il pas de toute nécessité de connaître les besoins des pays étrangers avant d'entreprendre des affaires avec eux?

Il serait à souhaiter que l'étude de la géographie fut plus en honneur dans les écoles, collèges et lycées, il faudrait en un mot instituer des cours spéciaux sur les différents Etats.

Nous avons déjà dans le *Moniteur de l'Oise* parlé de plusieurs pays et, dernièrement encore, nous consacrons plusieurs articles à la *Serbie*.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en plaçant sous leurs yeux, deux conférences faites, à Paris, à l'hôtel des Chambres syndicales, rue de Lancry, sur l'*Empire du Brésil*.

Le conférencier qui habite la France depuis quelques années est un Brésilien des plus distingués ; il passe à bon droit pour jouir dans son pays d'une grande et légitime considération. Homme affable par excellence, travailleur consommé, M. L.-R. d'Oliveira a toutes les sympathies du gouvernement de S. M. l'Empereur Don Pedro II et nous savons même que le Souverain apprécie hautement son caractère, ses qualités et ses mérites.

Afin de rendre plus attrayante la lecture des deux conférences nous allons, tout d'abord, tracer à grands traits « le Brésil » et montrer le chef de l'Etat qui préside aux destinées de cette nation.

L'empire sud-américain est né d'hier. Ancienne colonie du Portugal, le Brésil n'a d'existence propre que depuis soixante années. Son indépendance date du 7 septembre 1821; sa constitution, du 25 mars 1824. Cependant nul pays ne mérite plus qu'on s'y arrête. Dans un temps où le monde entier est en travail de régénération, le Brésil a trouvé sa route, il y marche sans hésitation et il accomplit chaque jour de nouveaux progrès ; il a sa constitution, merveilleusement appropriée au génie du peuple, une organisation politique que nul ne veut détruire et que l'effort commun tend chaque jour à améliorer, une armée suffisante, une marine respectable, de bonnes finances ; il a surtout l'esprit de suite, dans le gouvernement comme dans le pays, et la foi inébranlable dans l'avenir, si néces-

saire au développement des éléments de richesse et de prospérité que renferme l'empire. Voilà pourquoi le Brésil a traversé, sans encombre, les périls d'une guerre d'indépendance, et les difficultés non moins graves d'une minorité qui s'est prolongée pendant dix années, presque au début de la nouvelle monarchie.

Cet empire, de création nouvelle, a des proportions colossales comme territoire. La superficie totale du Brésil est évaluée à près de 8 millions de kil. carrés.

Des fleuves nombreux sillonnent le Brésil en tous sens. Presque tous sont navigables ou susceptibles de le devenir par le travail de l'homme. Le principal est l'Amazone, le plus grand fleuve du globe, dont le cours inférieur et les embouchures appartiennent à l'empire.

Grâce à ces fleuves qui fécondent le sol et servent ou devront servir à porter ses produits vers la mer, grâce à cette vaste étendue de côtes qui ouvrent de nombreux et faciles débouchés au commerce avec l'étranger, le Brésil, pourvu de ports magnifiques, est appelé à multiplier de jour en jour davantage ses relations avec le monde civilisé.

Les ressources du pays sont aussi riches, aussi abondantes que variées. A côté de ces magnifiques forêts, qui fourniront pendant des siècles les bois les plus rares et les plus recherchés à la teinture, à l'ébénisterie, à la construction et à toutes les applications de l'industrie, de l'art et de la science, il y a les produits de l'agriculture, qui offrent aussi d'inépuisables moyens d'échange. Le café, le sucre, le cacao, le coton, le tabac, toutes ces denrées si précieuses, qui sont un impérieux besoin pour l'Europe civilisée, naissent abondamment sur cette terre favorisée, dont la population, malheureusement encore trop clair-semée, accueille avec avidité tout ce qu'enfante le génie euro-

péen, ainsi que les produits agricoles de nos zones tempérées.

Il ne manque au Brésil qu'une population plus proportionnée à l'étendue et à la fécondité de son territoire, une population qui fournirait à la fois à l'agriculture les bras qui lui manquent, au commerce extérieur les acheteurs qui accroîtraient ses débouchés, en un mot, des producteurs et des consommateurs. Ce territoire si immense, qui pourrait nourrir aisément 200 millions d'habitants, n'en éparpille sur son sol que moins de 8 millions.

Cette population, qui est principalement groupée dans les grandes villes du littoral, se répartit entre vingt provinces, dont quatre seulement n'ont pas d'aboutissants directs sur l'océan Atlantique.

Le climat varie suivant les latitudes : au Nord, dans le voisinage de l'Equateur, la chaleur est excessive ; au Sud, la température est moins brûlante, et le froid se fait même sentir vivement dans les montagnes. On ne connaît que deux saisons, la saison sèche et la saison de pluies. Le pays est, nous devons l'avouer, généralement sain.

Le Brésil, découvert en 1500, par Pedro-Alvarès Cabral, a appartenu sans interruption à la couronne de Portugal, jusqu'au jour où l'indépendance, proclamée et conquise par les Brésiliens, avec le concours spontané du régent Don Pedro, le plus proche héritier de la maison de Bragance, a été sanctionnée par un traité conclu avec le Portugal. Depuis ce traité, en date du 29 août 1825, la séparation a été accomplie de droit et de fait, et la nouvelle monarchie américaine a été reconnue par toutes les puissances, avec son chef, Don Pedro I^{er}, *empereur constitutionnel et défenseur perpétuel du Brésil.*

Don Pedro pendant tout son règne, eût contre lui le parti républicain fédéraliste, qui, sans lui savoir gré de la constitution libérale octroyée en 1824, lui reprochait la dissolution de la Constituante de 1823. Don Pedro abdiqua en 1831 en faveur de son fils Don Pedro II de Alcantara. Ce prince élevé dans le Brésil, grandit au milieu des luttes dont il sut tirer de bonnes leçons. Il a toujours été très-populaire, et, pendant sa minorité, il montra une précocité et une aptitude pour les affaires qui lui firent beaucoup d'amis. Il prit les rênes du gouvernement le 23 juillet 1840, et ses premiers actes confirmèrent la bonne opinion que l'on s'était faite de lui. Couronné le 18 juillet 1841, il épousa, le 4 septembre suivant, Thérèse-Christine-Marie des Deux-Siciles, et, depuis qu'il est parvenu à réduire à l'impuissance les partisans d'une république fédérative, il gouverne en paix ses Etats, et a fait les plus louables efforts pour développer la prospérité commerciale du Brésil et étendre son influence dans le monde.

Le Brésil a une constitution très-libérale et très-pratique. Arrivé tard au rang des nations, il a profité, en politique, des écoles faites par les autres pays, et il s'est trouvé dégagé, en économie politique, des préjugés que d'autres ont eu tant de peine à secouer ; son gouvernement, essentiellement progressif, s'est fait un devoir de développer les principes de liberté inscrits dans la constitution, et le peuple brésilien a abrité sa sécurité à l'ombre de la forme monarchique. Ainsi monarque et nation marchent en parfait accord, et il n'est pas dans l'avenir de difficulté si grande, que cet accord, maintes fois attesté, ne doive réussir à vaincre

A côté de l'Empereur sont deux chambres, celle des députés et celle des sénateurs à vie, choisies toutes les deux par la presque universalité des citoyens. Chaque province a une assemblée législative, où se discutent toutes les affaires d'intérêt local, et un représentant du pouvoir central appelé *président*.

Héritier des idées et des brillantes qualités de son père, Don Pedro II a pris réellement à tâche d'assurer la prospérité du Brésil et le bonheur de ses sujets. Pour les rendre heureux, il les moralise, il fait de l'instruction, sachant que l'instruction seule produit les citoyens éclairés et les empires florissants. Chaque jour, l'Empereur visite les écoles, les collèges, les facultés, écoutant, interrogeant, examinant lui-même les élèves, prenant parfois la place du professeur quel qu'il soit, qu'il enseigne à lire aux enfants, qu'il apprenne à penser aux hommes.

De l'extension des relations commerciales, du développement des libertés intérieures dépend la prospérité d'un pays. Pénétré de ce grand principe, Don Pedro II a prouvé par ses actes qu'il voulait le voir passer dans l'ordre des faits accomplis et que le progrès à ses yeux, n'était pas une utopie irréalisable. En 1850 a été signé le décret qui supprime la traite des noirs au Brésil; en 1866, le beau fleuve l'Amazone était solennellement ouvert aux navires de tous les pays. Enfin, très-prochainement, le Brésil verra la disparition complète de l'esclavage, incompatible aujourd'hui avec les idées de liberté et d'humanité qui, professées ouvertement par l'Empereur, ont trouvé un écho dans le cœur de tous les Brésiliens.

En 1860, l'Empereur entreprit de grands et pénibles voyages dans toutes les parties de ses Etats, voulant se rendre compte par lui-même de la situation du pays et des travaux à exécuter.

La guerre du Paraguay créa au gouvernement de Don Pedro de grandes difficultés, sinon de sérieux périls. Il fallut faire d'énergiques efforts, s'imposer de lourds sacrifices pour faire face à l'audace et à l'imprenable esprit de ressources de Lopez. La mort de celui-ci mit fin à la guerre, et un traité de paix fut signé le 20 juillet 1870.

Lors de cette guerre, nous avons, dans le *Moniteur de l'Oise*, pris la défense du Brésil, et, dans plusieurs articles, nous avons montré la bravoure de ce peuple qui combattait pour son honneur et son indépendance.

Le 27 août 1871, un projet de loi sur l'émancipation des esclaves, fut adopté par le Parlement. Vers la même époque, l'Empereur quitta ses Etats, pour visiter l'Europe. Arrivé à Paris en décembre, il y resta près de deux mois, suivant les établissements scientifiques et d'enseignement, assistant régulièrement aux séances de la Société de géographie, dont il était membre depuis 1868, et à celles de l'Académie des sciences. Après avoir traversé l'Espagne et le Portugal, il s'embarqua pour le Brésil, le 13 mars 1872. Dans un second voyage, en 1876, Don Pedro se rendit d'abord aux Etats-Unis, puis parcourut encore l'Italie, la France, et visita Constantinople. Il a été élu correspondant de l'Académie des sciences, le 1^{er} mars 1875, en remplacement du célèbre navigateur russe de Wrangel, et, le 25 juin 1877, un des huit associés étrangers en remplacement d'Ehrenberg.

Parmi les principales réformes de l'Empereur Pedro II, il faut mentionner l'introduction du système métrique, l'impulsion donnée aux travaux publics, de louables efforts pour la diffusion de l'instruction et la substitution du suffrage direct au suffrage à deux degrés, la communication directe établie entre le Brésil et l'ancien Continent par un câble de télégraphie électrique, la construction de plusieurs lignes de chemins de fer, etc.

L'Empereur, qui est la bonté même, reçoit une fois par semaine tous ceux qui désirent l'entretenir d'une affaire quelconque, ou encore qui ont une réclamation à formuler ou une faveur à solliciter. On ren-

contre ce jour-là dans le Palais, des hommes de condition modeste et vêtus pauvrement, attendant leur tour pour soumettre sans intermédiaire leur requête au Souverain.

Tous les renseignements que nous donnons sur S. M. l'Empereur, nous les tenons de M. le comte de Gobineau, ancien conseiller général de l'Oise, ancien ministre plénipotentiaire de France au Brésil.

M. le comte de Gobineau, aujourd'hui décédé, était, comme nos lecteurs le savent, du reste, un des hommes les plus érudits. Le *Moniteur de l'Oise* a souvent rendu compte de ses écrits et l'on peut dire que sa mort a été un deuil pour la littérature et les arts. S. M. Don Pedro qui est un savant, avait en haute estime notre concitoyen, et il y avait entre le Souverain et le ministre des relations amicales.

Dans ses voyages en France, l'Empereur tenait à avoir pour compagnon le comte de Gobineau.

L'Empereur a deux filles, l'aînée la princesse Isabelle-Christine, née le 27 juillet 1846 et qui a épousé le 15 octobre 1864, Louis-Philippe d'Orléans, comte d'Eu ; la seconde, la princesse Léopoldine-Thérèse-Françoise, née le 13 juillet 1847.

Le comte d'Eu est le fils aîné du duc de Nemours et l'un des petits-fils du roi Louis-Philippe. Le Prince est né au château de Neuilly (Seine), le 28 avril 1842. Etant dans l'exil, il s'appliqua aux études qui préparent à la carrière militaire, et alla prendre du service en Amérique. Le Prince fut promu aux hauts grades de l'armée brésilienne.

La guerre internationale du Brésil contre le Paraguay lui fournit l'occasion de justifier, malgré sa jeu-

nesse, la dignité de maréchal à laquelle il avait été élevé. La lutte durait depuis cinq ans déjà contre le président Lopez, tour-à-tour victorieux et battu, toujours indomptable ; le comte d'Eu investi du commandement des armées alliées, vers le milieu de 1869, osa attaquer Lopez dans la forte position qu'il s'était préparée à Peribebutry, sa troisième capitale ; elle fut enlevée, le 12 août, après un combat acharné. Lopez, échappant aux Argentins chargés de le poursuivre, se retirait vers Caragualay ; le comte d'Eu lui coupa la retraite et remporta sur lui une seconde victoire, plus sanglante et plus décisive que la première. Le jeune Prince fut le 29 août 1870 l'objet des ovations les plus enthousiastes, lors de sa rentrée à Rio-de-Janeiro avec le corps qu'il commandait. Il a dirigé les affaires avec beaucoup d'intelligence et de tact pendant les voyages et les longs séjours de l'Empereur Don Pedro en Careja.

Le comte d'Eu a deux fils, le Prince Pierre, né le 15 octobre 1875 ; le Prince Louis-Philippe, né le 26 janvier 1878.

Mais, hâtons-nous de laisser la parole à M. d'Oliveira. Dans sa première conférence, faite le 16 décembre 1882, l'orateur parle du Brésil, de ses débuts, de ses développements, de sa situation économique ; dans sa seconde conférence du 15 novembre 1884, M. d'Oliveira aborde la question des échanges commerciaux et des plantations de café.

Nous ne voulons pas terminer cet article sans former les souhaits les plus sincères pour le bonheur et la prospérité d'un pays ami de la France.

En voici une preuve : cette nation si chevaleresque organise actuellement une grande fête au bénéfice des victimes du choléra qui sévit sur notre sol.

Envoyons nos remerciements au Brésil avec nos meilleurs vœux pour son Souverain et la famille Impériale.

H. MOISAND.

Première conférence de M. L.-R. D'OLIVEIRA.

M. Lourdelet, Président de la Chambre syndicale, présente M. d'Oliveira aux nombreux auditeurs en termes les plus élogieux ; puis, après avoir, en quelques mots, expliqué le but de la conférence, il donne la parole à l'honorable et sympathique Brésilien.

LE BRÉSIL

SES DÉBUTS — SON DÉVELOPPEMENT — SA SITUATION
ÉCONOMIQUE.

M. L.-R. d'Oliveira s'exprime ainsi :

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de remercier M. Lourdelet, notre président, des expressions bienveillantes dont il a daigné se servir pour me présenter à vous ;

elles lui ont été dictées par son amabilité toute française ; mon mérite n'y est pour rien.

C'est pourquoi je crois devoir me justifier d'avoir accepté l'honneur que m'ont fait mes collègues en me choisissant pour venir vous entretenir du Brésil.

Membre de la chambre des négociants-commissionnaires , je lui dois mon faible concours.

Depuis seize années, lié au commerce et à l'industrie de la France , je leur dois aussi de contribuer à leur développement par quelques renseignements sur un pays qui offre un grand débouché aux articles de fabrication française et qui produit une grande variété de matières premières et de denrées recherchées par tout le commerce européen.

Encore une autre considération :

A l'inauguration de ces causeries, M. Gauthiot, dans une éloquente allocution , développait devant vous une idée qui m'a profondément frappé.

Il vous encourageait à aller exercer votre activité dans les pays étrangers , et à ce propos il vous disait que , même loin de la France, les Français peuvent être utiles à leur patrie.

Eh bien , Messieurs , dans la mission que mes honorables collègues m'ont invité à accomplir , j'ai vu , moi aussi , l'occasion de servir mon pays , si je réussissais à fixer votre attention sur ses richesses naturelles , dont l'exploitation peut être faite avec grand avantage pour le développement des rapports commerciaux qui existent déjà entre la France et le Brésil.

J'avoue que j'hésitais encore à venir devant vous.

N'était-ce pas de la témérité de ma part d'aborder une conférence dans une langue qui n'est pas la mienne et qui recèle tant d'écueils pour un étranger ?

Si j'ai vaincu mes hésitations, c'est que je me suis rappelé votre bienveillance bien connue ; c'est que j'ai

compté sur votre indulgence, que je réclame et que, dès maintenant, j'ose considérer comme acquise.

Messieurs, jè ne ferai que glisser sur les débuts du Brésil ; si je vbus en parle, c'est que vos rapports avec ce pays remontent presque à la date de sa découverte par Cabral, le grand navigateur portugais.

Dès le commencement du seizième siècle, divers peuples européens se disputèrent la possession de la terre brésilienne, et parmi eux se trouvaient les Français.

Animés de l'esprit de l'époque, et désireux de conquérir de nouveaux domaines à la France, vos chevaliers s'élancèrent vers les plages brésiennes.

Le chevalier de Villegaignon s'empara de la baie de Rio-de-Janeiro et des pays environnants, où il s'assura l'alliance des guerriers Tamoios et Tupinambas.

Sur un roc isolé au milieu de cette magnifique baie, Villegaignon construisit un fort qui, aujourd'hui, protège de ses canons deux florissantes cités brésiennes : l'une qui porte un poétique nom indien, Nictheroy, la nymphe des eaux, l'autre la grande capitale de l'empire, Rio-de-Janeiro qui, par sa civilisation et ses goûts raffinés, mérite le nom de Paris Sud-Américain.

Les vieux canons, les Brésiliens les ont remplacés, mais ils ont conservé au fort le nom de l'ardent chevalier. Ils l'appellent toujours le fort de Villegaignon.

C'est que les luttes de nos ancêtres n'ont pas laissé de rancunes ; c'est que les sympathies des Brésiliens sont acquises aux Français. D'ailleurs, ces guerriers français, dont quelques-uns devinrent aussi les premiers chroniqueurs du Brésil, l'appelèrent France antarctique.

D'autres Français que des guerriers débarquèrent sur la terre brésilienne, certes ils voulaient aussi conquérir des territoires à leur mère-patrie, mais ils voulaient surtout conquérir des peuples à la foi chrétienne et à la civilisation ; ils étaient aussi intrépides que vos guerriers,

mais ils n'avaient pour toute arme que la science et la parole évangélique.

Ils apportèrent au Brésil un capital précieux : le capital intellectuel, qui crée le capital matériel en utilisant les richesses de la nature.

Ils savaient défricher le sol et bâtir des villes ; ils apprirent aux naturels du pays à travailler en même temps qu'ils leur enseignaient la religion et la morale chrétienne.

Les missionnaires français s'établirent dans la province de Maragnon, au nord du Brésil ; la capitale de cette province conserve toujours le nom qu'ils lui donnèrent en l'honneur du roi de France ; c'est la ville de Saint-Louis, fondée par Simon Michelet, en religion Yves d'Evreux.

Le conseil municipal de Saint-Louis a décrété la conservation des cellules du père Yves d'Evreux et de ses intrépides et savants compagnons.

Dès le seizième siècle, la France commença à importer des produits du Brésil.

C'est ainsi que le tabac, cette précieuse ressource du budget de la France, fut importé du Brésil, dès 1555, par André Thevet, précurseur de Nicot.

J'affirme ce fait en m'appuyant sur l'autorité du savant bibliothécaire de Sainte-Geneviève, M. Ferdinand Denis.

Les luttes entre les Portugais, les Espagnols, les Hollandais et les Français, qui se disputèrent la possession du Brésil, en retardèrent beaucoup la civilisation.

Le roi de Portugal essaya de coloniser le Brésil en le partageant en grandes principautés qu'il donna à quelques-uns de ses riches vaisseaux en leur conférant des droits régaliens.

Ce système de colonisation ne réussit pas, parce que les concessionnaires eurent à lutter contre les naturels en même temps que contre les nouveaux envahisseurs ;

de plus, ils ne possédaient pas un outillage suffisant pour défricher le sol ; ils furent tous ruinés.

Un autre système, celui des concessions directes aux colons agricoles réussit mieux, mais la majeure partie des propriétés foncières au Brésil n'ont pour titres primitifs que la prise de possession pure et simple ; ces titres ont été légitimés depuis par les pouvoirs publics.

Pendant trois siècles, la colonisation du Brésil ne fit guère de progrès, le développement économique du pays était lent ; défense était faite par la métropole d'entretenir des rapports avec les pays étrangers.

Cette situation ne changea qu'au commencement de ce siècle, quand l'invasion du Portugal par l'armée de Junot obligea la famille de Bragance à quitter l'Europe.

Don Jean VI transféra son gouvernement dans sa grande colonie brésilienne qu'il organisa en royaume, et dont dès 1808 il ouvrait les ports au commerce étranger.

Le Brésil n'avait alors qu'une population d'environ 3 millions d'habitants en y comprenant les Indiens ayant déjà une certaine civilisation.

Après la pacification de l'Europe, les Portugais rappelèrent leur roi.

Le prince Don Pedro resta au Brésil comme régent et en devint l'empereur en 1822, lorsque les Brésiliens se déclarèrent indépendants du Portugal.

Don Pedro I^{er} abdiqua en 1831 en faveur de son jeune fils Don Pedro II.

Une régence gouverne l'Empire jusqu'en 1841, année dans laquelle Don Pedro II, alors âgé de quinze ans, est déclaré majeur.

A partir de cette époque, grâce à la constitution libérale de l'Empire, grâce aux efforts enthousiastes de la jeune nation, grâce au patriotisme de Don Pedro II, le Brésil fait des progrès rapides.

L'instruction publique reçoit une grande impulsion.

Don Pedro II veille avec un soin constant à créer et à répandre les moyens d'instruction du peuple.

Tous les services publics se développent avec l'énergie qui naît de la foi des Brésiliens dans le brillant avenir de leur pays.

Parmi les lois qui devaient préparer cet avenir comptent pour beaucoup celles qui furent successivement faites pour arriver à l'abolition graduelle de l'esclavage.

D'abord, on a décrété la cessation de la traite des nègres, ensuite l'émancipation de ceux qui avaient été importés en contravention de la loi; puis on a circonscrit les droits des maîtres; on a décrété le respect à la famille de l'esclave que le maître ne devait plus séparer sans un jugement légal; enfin, on a fait la grande loi du 28 septembre 1871, d'après laquelle personne ne naît plus esclave au Brésil.

Cette même loi a accordé aux esclaves le droit de posséder, le droit de s'affranchir moyennant une indemnité à payer aux maîtres; enfin, elle a décrété un impôt destiné à créer un fond d'émancipation, qui reçoit régulièrement son application.

L'esclavage est un mal que nous avons reçu des institutions coloniales; pour en triompher, sans détruire en même temps l'existence nationale, les Brésiliens ont dû agir avec une grande prudence, et c'est par l'abolition graduelle que nous arriverons à compléter l'évolution inévitable dans le travail agricole, la transformation du travail servile en travail libre.

La loi de 1871 a été un grand avertissement que la nation s'est donné; sans fixer une date certaine pour l'abolition complète de l'esclavage, la loi en a assuré une très prochaine; cet avertissement salutaire a déjà produit les plus beaux résultats.

Les Sociétés d'abolition et les particuliers individuel-

lement ont déjà affranchi un très grand nombre d'esclaves, et dans peu d'années le Brésil sera arrivé, sans grande secousse, à l'abolition complète de l'esclavage.

Déjà beaucoup d'hommes de couleur prennent part à la vie nationale comme citoyens ; il y en a de très capables et qui font preuve de patriotisme.

L'empereur du Brésil, pendant son savant règne, a dû vaincre de sérieuses difficultés qui ont parfois arrêté ou retardé le développement économique et social du pays.

Au commencement de son règne il a dû pacifier quelques provinces mécontentes, qui avaient eu le tort de prendre les armes pour soutenir des aspirations qu'elles auraient pu faire prévaloir dans une juste mesure en envoyant au Parlement des députés bien choisis.

Sa Majesté eut le bonheur de maintenir unie la grande famille brésilienne, forte aujourd'hui de 12 millions d'âmes, une vraie nation, très paisible, mais très jalouse de son indépendance.

Don Pedro II a dû aussi défendre le territoire national contre l'invasion des voisins.

Les dictateurs Rosas et Lopes ont dû être vaincus.

Il en est résulté de grandes pertes pour le Brésil, en hommes et en capitaux.

La guerre du Paraguay a coûté la vie à 120,000 Brésiliens et un milliard et demi de francs. Sous le commandement de chefs illustres, tels que S. A. le prince Gaston d'Orléans, l'armée brésilienne s'y est couverte de gloire. La victoire a coûté cher, mais nous avons assuré la paix sur nos frontières, et sur les champs de bataille du Paraguay les Brésiliens, venus de tous les points du vaste empire, les blancs, les métis, les Indiens, les noirs, ont montré leur esprit de nationalité et leur dévouement à la patrie ; nous nous sommes sentis plus forts qu'ayant la guerre.

Bien d'autres obstacles sont venus arrêter le dévelop-

pement national : de crainte de vous fatiguer, je passerai rapidement ; il y en a un cependant que les Brésiliens n'oublieront pas de si tôt, si toutefois ils l'oublient jamais.

Quelques années après la majorité de Don Pedro II, l'Angleterre eut le tort de faire une loi connue sous le nom de *bill Aberdeen*, loi qui devait avoir son exécution dans les eaux et les ports d'une nation souveraine et qui, effectivement, a été exécutée sur la côte du Brésil, non sans quelques protestations héroïques de la part des Brésiliens.

Les Anglais, par leur *bill Aberdeen*, donnèrent à leur marine de guerre le droit ! non, l'autorisation monstrueuse de visiter les navires brésiliens que n'importe quel commandant anglais soupçonnerait d'être destiné à faire la traite, et cette visite pouvait être faite même dans les ports brésiliens.

Cette énormité, si outrageante pour la nation brésilienne, a profondément blessé le cœur du jeune monarque et le sentiment national ; étant les plus faibles, monarque et peuple, ont dû se résigner à subir les conséquences de cet outrage et remettre à plus tard la demande de réparation.

Moralement, la nation en a été affaiblie et son développement retardé.

Au point de vue matériel, comme au point de vue économique, le préjudice a été incalculable.

Les Anglais, sous prétexte d'arrêter la traite des nègres, détruisirent la marine marchande brésilienne, notre outillage de transport.

Aucun navire n'osait plus arborer le pavillon brésilien, de crainte d'être pris et déclaré bonne prise par la marine anglaise.

Notre population maritime disparut presque par enchantement, à tel point que, pour équiper notre marine de guerre, nous avons dû former non-seulement des

officiers, mais encore les matelots, par un habile recrutement de jeunes enfants que l'on instruit spécialement pour le service de la marine.

Aujourd'hui, nous avons une marine bien armée et forte de 3,000 matelots excellents.

Par contre, la marine marchande brésilienne n'a pu encore revenir à son développement d'autrefois ; vous savez combien il est difficile de créer une marine marchande, combien il est difficile de faire revivre des traditions effacées et de réacquérir les connaissances perdues.

Nous avons dû livrer notre grand cabotage aux pavillons étrangers, les navires brésiliens étant devenus si rares que le fret du cabotage était supérieur au fret que payait le commerce international. Autrefois, nous avions de grands chantiers de construction navale à Rio-de-Janeiro, à Bahia, à Saint-Louis de Maragnon et au Para ; on les abandonna dès que la violence de l'Angleterre eût détruit notre marine marchande.

Il en est résulté, dans cette branche de l'activité brésilienne, une perte de connaissances, c'est-à-dire une perte de capital intellectuel.

A force de travail et d'énergie, nous sommes arrivés de nouveau à construire des vaisseaux de guerre, mais pour augmenter notre marine marchande, nous sommes obligés d'avoir recours aux chantiers de l'Angleterre.

Tous ces obstacles au développement économique du Brésil ont dû être vaincus.

Nous n'avons pas perdu courage, nous avons étudié notre vaste territoire ; ses riches forêts, qui, sans culture, nous offrent d'abondantes récoltes en vanille, cacao et en caoutchouc, cette précieuse matière que Fresnau, un Français, a, le premier, fait connaître à l'industrie ; ses nombreux fleuves sur lesquels nous avons établi la navigation à vapeur ; nous avons construit

des routes carrossables et des chemins de fer qui déjà, relient nos ports de mer avec le haut plateau, si riche en produits agricoles, nous avons déjà 5,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation et presque autant en construction.

Nous avons étudié notre sous-sol qui contient les plus grandes richesses en métaux précieux, en diamants, en houille, cuivre, plomb, bismuth, antimoine, étain, mercure, etc., etc.

Nous avons créé des écoles spéciales pour y former des hommes instruits, capables de tirer un parti avantageux de nos richesses naturelles.

Quand l'empereur Don Pedro II est venu en France, il s'y assura le concours de plusieurs savants français, qui depuis lors ont déjà formé de très bons élèves au Brésil.

Un de ces savants, M. Gorceix, directeur de l'école des mines d'Ouro-Preto, est venu dernièrement en France en mission pacifique.

Il m'a accordé un entretien sur le développement de la province de Minas-Geraes, dont il a décrit la richesse en fer dans des publications connues en France.

Il m'a raconté qu'en quittant temporairement son poste de directeur de l'école des mines d'Ouro-Preto, il a pu s'y faire remplacer par un de ses élèves et que grand nombre de ces derniers s'étaient déjà établis dans la province comme maîtres de forges et y fabriquent du fer pour les besoins des districts environnants.

La cherté des transports les empêche d'expédier le fer vers la côte, où, longtemps encore, on devra consommer le fer et se servir des outils et machines importés d'Europe.

Il y a beaucoup de mines d'or à Minas-Geraes ; quelques-unes sont exploitées par des Brésiliens, mais

les principales le sont par des Compagnies anglaises, qui en retirent depuis longtemps de gros bénéfices.

Les mines de diamants jusqu'à maintenant ont été exploitées par les Brésiliens, qui en exportaient annuellement pour plusieurs dizaines de millions de francs.

La découverte des mines de diamant du Cap dans l'Afrique australe causa un ralentissement dans notre exploitation.

Les diamants du Cap étant plus gros et plus faciles à tailler, donnaient plus d'avantage aux ouvriers hollandais, qui avaient de fait le monopole de la taille du diamant ; en conséquence, les diamants bruts du Brésil furent dépréciés.

Mais comme ces diamants, une fois taillés, sont les plus beaux, ils ont de nouveau une vente courante, surtout depuis qu'un industriel Français, qui a habité plusieurs années le Brésil, M. Roulina, a créé à Paris même une grande taillerie de diamants, qui rend ce commerce indépendant de l'industrie hollandaise.

C'est donc l'industrie française qui est appelée à accaparer la production de diamants du Brésil, et plus la France en importera, plus le Brésil pourra acheter de marchandises françaises.

Le commerce des diamants contribuera donc au développement des rapports commerciaux et industriels entre la France et le Brésil.

Déjà un syndicat français s'occupe d'obtenir la concession de certaines mines de diamants, situées à Minas-Geraes et qui ont été étudiées par deux ingénieurs français, MM. Gorceix et Boyet.

Je fais des vœux pour la réussite de cette nouvelle entreprise française ; le Brésil y gagnera aussi en mobilisant les richesses de son sous-sol ; pour les extraire, les Français importeront au Brésil un outillage perfectionné.

C'est du capital matériel français qui ira au Brésil, en même temps que la science française.

Ces deux capitaux trouveront une large et juste rémunération dans les bénéfices de l'entreprise, qui sera, je l'espère un encouragement pour d'autres capitaux français désireux de s'assurer un revenu supérieur aux 4 % qu'on peut généralement obtenir en Franco.

Le Brésil aspire à attirer les capitaux européens et, à cet effet, il a accordé une garantie d'intérêts et autres privilèges aux capitaux qui se sont engagés dans la construction de chemins de fer et d'usines centrales pour la fabrication du sucre.

Ce sont surtout des capitaux anglais qui tirent parti de ces avantageux placements.

Toutefois, deux Compagnies françaises en ont profité aussi : la Compagnie impériale de Rio-Grande du Sud et la Compagnie générale de Chemins de fer brésiliens.

A ces deux Compagnies le Brésil a garanti des intérêts de 7 % pendant 30 ans sur les capitaux à employer dans la construction des voies qui leur ont été concédées.

La Compagnie générale des chemins de fer brésiliens a obtenu des conditions spéciales pour la construction de la ligne du Parana, notamment l'autorisation de faire toute l'émission de ses titres d'un seul coup, à condition que le produit de cette émission serait versé entre les mains des agents financiers du Brésil, à Londres, et à partir du jour des versements la Compagnie jouit des intérêts garantis ; en outre, elle a obtenu le droit d'émettre, en *obligations*, la majeure partie du capital nécessaire à la construction du chemin de fer ; et le service des intérêts de ces obligations et de leur amortissement en 30 ans, par tirages semestriels, a été assuré par une annuité garantie par le gouvernement et dont celui-ci contrôle l'emploi.

C'est ainsi que ces obligations jouissent d'une garantie.

indiscutable, et constituent un placement de toute confiance. Le capital de cette Compagnie jouissant de la garantie d'intérêts, est de 32 millions 500 mille francs, et la Compagnie l'a obtenu par l'émission d'actions et d'obligations.

Les travaux du chemin de fer du Parana sont très avancés.

Ce sont des travaux gigantesques, comparables à ceux du passage des Alpes.

La première section de 45 kilomètres parcourt la péninsule de Paranagua, port situé dans la baie du même nom, et aboutit à Morretes, ville établie au pied de la montagne qui sépare la zone maritime du plateau.

Morretes se trouve à 12 mètres au-dessus du niveau de la mer; c'est à Morretes que commence la seconde section du chemin de fer, section de 40 kilomètres et d'une construction très difficile; le point le plus élevé de cette section se trouve à 956 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Il a fallu 12 tunnels et grand nombre d'autres ouvrages d'art pour vaincre les difficultés de cette section.

La troisième, de 24 kilomètres, se trouve déjà sur le plateau et aboutit à Coritiba, capitale de la province de Parana, ce paradis terrestre, comme l'a nommé l'illustre voyageur français Auguste de Saint-Hilaire.

C'est par les grandes entreprises que le commerce et l'industrie de la France doivent développer leurs rapports avec le Brésil.

Il y a un double motif pour cela.

La France est bien déjà représentée au Brésil par quelques dizaines de milliers de Français, qui s'y occupent du commerce en gros et en détail et même quelque peu d'industrie, mais il n'y a pas de *colonie agricole* française, et je crains fort qu'il n'y en ait jamais.

Tout ce que l'on pourra espérer à cet égard, c'est que

des agronomes et des cultivateurs français iront créer des fermes le long des voies ferrées que construisent les Compagnies françaises.

Or, Messieurs, ces colonies agricoles formées d'Européens, donnent forcément la préférence aux produits de leur mère-patrie, ce sont les produits qu'ils consomment, et dont ils répandent le goût dans la population de notre pays.

C'est ainsi que les colonies agricoles du Midi du Brésil procurent un grand débouché aux marchandises de fabrication allemande; vous vous étonnerez peut-être d'apprendre que ces colonies comptent aujourd'hui ensemble plus de 100,000 sujets d'origine allemande.

C'est là un écueil pour votre commerce d'exportation, qui pourrait ralentir son élan, si les Brésiliens, qui viennent en grand nombre en France, ne perpétuaient dans leur pays le goût de vos marchandises. Il est vrai que vos fabricants produisent des marchandises d'un goût exquis et que leur génie est inépuisable dans la création de nouveautés. Toutefois, vos voisins font des progrès, et, en dehors de nos grandes villes, la contrefaçon de vos marchandises trouve de grands débouchés. Il y a là une concurrence que vous pouvez combattre, en vous créant de plus fortes attaches au Brésil.

Si vous ne pouvez pas augmenter votre débouché par la colonisation agricole, vous pouvez le faire par la *force des capitaux*, dont vous avez un excédant annuel énorme.

Pourquoi ne pas en réserver une partie pour la placer dans des entreprises brésiliennes ?

Mais, Messieurs, je ne voudrais qu'il en résultât pour vous des déceptions regrettables; c'est pourquoi tout en vous indiquant ces placements de fonds, je vous signale une lacune dans vos rapports avec le Brésil.

Il vous manque un groupe d'hommes organisé pour étudier les grandes affaires brésiliennes.

A Londres il y en a, non pas un, mais plusieurs.

Qu'arrive-t-il ?

C'est que la majeure partie de nos grandes entreprises tombent entre leurs mains.

Ils comprennent que faire affluer leurs capitaux dans nos villes, c'est ouvrir un champ immense à leurs ingénieurs, assurer un débouché facile à leurs machines, garantir un fret rémunérateur à leurs navires.

Messieurs, créez donc le groupe d'hommes intelligents et probes que je vous signale ; et, si vous voulez que votre œuvre soit complète, créez en même temps une banque franco-brésilienne.

Cette banque poursuivra un double but : faciliter les opérations du commerce entre les deux nations, étudier les affaires brésiennes et présenter aux capitaux français celles qui offriront toute garantie de sécurité.

Vos affaires avec le Brésil deviennent de plus en plus difficiles, et si le chiffre n'en a pas diminué il n'a pas augmenté et n'est pas en rapport avec l'accroissement de la population et avec le développement social et économique de ce pays.

Les droits en France sur les produits de l'agriculture brésilienne, et spécialement les droits sur le café, sont un sérieux obstacle à l'augmentation des échanges entre les deux pays.

Actuellement ces droits sont de 1 fr. 56 par kilogramme, alors que le café vaut en entrepôt, au Havre, de 0.60 cent. à 1 fr. par kilogramme.

Il est évident que le jour où le Brésil vendra davantage à la France, il pourra lui acheter plus.

Le café est devenu un article de première nécessité en France, et cependant on y consomme par tête d'habitant beaucoup moins que dans les pays voisins.

Ainsi en France la consommation de café est de 1 kilog. 1/2 par tête d'habitant, tandis qu'en Suisse elle

s'élève à 3 kilog. $\frac{1}{2}$, en Belgique à 5 kilog. $\frac{1}{4}$, et en Hollande à 8 kilogrammes par tête d'habitant.

C'est qu'en Suisse et en Belgique le café paye des droits minimes et que dans la Hollande ces droits n'existent pas.

Les villes du Havre, Nantes, Bordeaux et Marseille ont déjà adressé aux pouvoirs publics des pétitions pour obtenir que ces droits exorbitants soient réduits aux taux de 50 francs les 100 kilogrammes, c'est-à-dire au taux existant avant la guerre de 1870 ; avec les droits plus modérés, la consommation du café en France augmenterait constamment, et il en résulterait un élan d'échanges et une augmentation d'exportation de produits manufacturés français vers le Brésil, dont le café est le principal produit.

L'exportation annuelle de café de Brésil est supérieure à trois cent mille tonnes, et dans les derniers douze mois, elle s'est rapprochée même du chiffre formidable de trois cent cinquante mille tonnes.

C'est surtout du Brésil que la France importe le café ; elle en a reçu plus de quarante mille tonnes de mille kilogrammes depuis un an.

Le Brésil exporte plus de deux cent mille tonnes de sucres bruts ; la France n'en reçoit guère.

Par contre, elle reçoit du Brésil des envois importants de cuirs secs et salés, de bois-Brésil et palissandre, de coton, de cacao et de caoutchouc.

La valeur du commerce extérieur du Brésil est supérieure à un milliard de francs.

La dette du Brésil atteint le chiffre de deux milliards.

Dans ce chiffre est compris le papier-monnaie inconvertible, émis par le Gouvernement depuis la guerre du Paraguay ; il y en a en circulation pour environ quatre cent cinquante millions de francs.

C'est une anomalie qu'un pays aussi riche en métaux

précieux ait pour numéraire le papier-monnaie inconvertible.

C'est une erreur économique qui coûte très cher au pays et qui en retarde le progrès en empêchant des contrats à long terme par l'instabilité de la valeur du numéraire.

Le commerce souffre par les fréquentes oscillations du taux du change ; les capitaux européens deviennent timides en face du danger de dépréciation qui en résulte et ne s'engagent dans les entreprises brésiliennes qu'en se faisant préalablement garantir le taux du change, soit par le gouvernement, soit par les particuliers, suivant le caractère public ou particulier des affaires.

En ce moment où la grande baisse des prix du café a diminué la valeur de l'exportation, la dépréciation du papier-monnaie s'aggrave ; il en résulte une double perte pour le Brésil, qui rend plus évidente la nécessité de l'abolition du papier-monnaie.

Cette question est intimement liée à la plus ou moins grande activité de vos rapports avec le Brésil, dont le système des impôts a besoin d'une réforme radicale.

L'assiette de l'impôt est presque exclusivement basée sur les droits de douane, tant à l'entrée qu'à la sortie, au détriment du commerce et de l'agriculture. Du reste, les Brésiliens se préoccupent de cette situation et s'efforcent de l'améliorer.

Ils y réussiront, sans doute, car les chemins de fer ayant rapproché les populations disséminées dans le vaste Empire, le recouvrement d'impôts directs est devenu praticable.

La moyenne des impôts par tête d'habitant est de vingt-cinq francs ; il paraît évident que si ces taxes étaient mieux réparties, cette moyenne serait beaucoup plus élevée.

Le pays s'assurerait ainsi des excédants de budget pour

l'amortissement d'un emprunt devenu indispensable pour le rétablissement de l'étalon monétaire.

La solution de ce problème financier intéresse au plus haut degré vos rapports avec le Brésil.

J'aime à croire que vous ne lui refuserez pas votre puissant concours au cas où il y ferait appel.

Messieurs,

Avant de vous parler des moyens de communication entre nos deux pays, il me semble utile que nous regardions ensemble sur la carte la situation que le Brésil y occupe.

Le Brésil, situé dans la partie la plus orientale de l'Amérique du Sud, comprend le quinzième de la surface terrestre du globe, plus de trois septièmes de l'Amérique méridionale, environ douze millions et demi de kilomètres carrés.

Trois grandes chaînes de montagnes et trois grands fleuves déterminent le caractère topographique du pays et son climat, qui est généralement tempéré.

La chaîne occidentale, la chaîne centrale, qui forme le partage des eaux des bassins de l'Amazonc et de la Plata, et dans laquelle prend naissance le San-Francisco, la Loire brésilienne, qui, par un saut majestueux, la chute de Paulo Affonso, fait irruption à travers la chaîne orientale et vient se jeter dans l'Atlantique, au sud des provinces de Pernambuco et d'Alagoas.

Cette chaîne orientale sépare la zone maritime, qui est très étroite, des larges plateaux élevés du centre. Le pic le plus élevé est l'Itatiaïa, haut de 3,000 mètres, sur la Mantiqueïra.

Au Nord et au Sud, il y a de vastes plaines couvertes de nombreux troupeaux de bétail et de chevaux. Pour vous donner une idée de cette richesse pastorale, je ci-

terai quelques chiffres : Rio-Grande du Sud possède sept millions de vaches et un million de juments. A Matto-Grosso un seul propriétaire possède 600,000 vaches.

La côte du Brésil mesure sept mille neuf cent vingt kilomètres.

Il y a quarante-deux ports de commerce, dont les principaux sont Para, à l'embouchure de l'Amazone, Saint-Louis du Maragnon, Pernambuco, Maceio, Bahia, Ilhéos, Victoria, Rio de Janeiro, Santos, Paranagua, Sainte-Catherine et Rio-Grande du Sud.

Un câble sous-marin relie les divers ports entre eux et avec le réseau télégraphique de l'Europe et de l'Amérique. En outre, presque toutes les vingt provinces de l'empire se trouvent en communication avec la capitale par un réseau télégraphique terrestre construit et exploité par l'Etat.

L'Amazone et ses affluents offrent à la navigation à vapeur dans le territoire brésilien, une étendue de cinquante mille kilomètres.

De nombreux bateaux à vapeur y sillonnent déjà sur plus de douze mille kilomètres. Humboldt a calculé que la vallée de l'Amazone peut nourrir deux cents millions d'hommes. Elle est loin de posséder cette population ; toutefois, les bras n'y manquent pas, et il y en a qui n'attendent que l'arrivée de nouveaux Yves d'Evreux pour entrer dans la vie civilisée.

Dans notre siècle les bateaux à vapeur concourent puissamment au développement des relations commerciales.

Quatorze lignes de bateaux à vapeur font un service régulier de transports entre l'Europe et le Brésil.

J'en ai confectionné un tableau que j'ai là et dont je vous ferai un résumé succinct.

Parmi ces lignes, je n'en aperçois que trois sous pavillon français et je le regrette sincèrement.

Et, messieurs, je vois avec peine qu'une de ces lignes, les Messageries maritimes, après avoir créé un trafic certain, qui constitue un vrai fond de commerce français, l'a abandonné par la suppression d'un de ses départs mensuels de Bordeaux pendant plusieurs mois de l'année.

C'est un anneau qui a été rompu dans la chaîne des communications entre nos deux pays.

Des deux côtés de l'Atlantique des plaintes se sont élevées contre cette mesure, mais elles n'ont pas été entendues par les Messageries maritimes.

L'anneau rompu vient d'être ressoudé, il est vrai, mais par vos voisins d'outre-Manche, qui avec leur sagacité commerciale viennent prendre à Bordeaux les marchandises et les voyageurs, qui, à plus juste titre, auraient payé du fret au pavillon français.

Parmi les lignes étrangères :

7 sont anglaises ;

2 belges ;

2 allemandes.

De ces lignes étrangères, 6 à 8 bateaux relâchent dans les ports français pour y prendre des marchandises et des voyageurs à destination du Brésil.

Les autres partent directement de leurs ports vers le Brésil, et en exploitent toute la côte au Nord de Pernambuco que les lignes françaises négligent complètement.

Une ligne anglaise pénètre même dans l'Amazone que ses bateaux remontent régulièrement jusqu'à Manaus à plus de 4,000 kilomètres de l'embouchure du grand fleuve.

L'absence d'un service de vapeurs français pour le nord du Brésil est préjudiciable au commerce et à l'industrie de la France, qui pourraient y trouver, l'un un trafic important, l'autre des matières premières qui sont de plus en plus recherchées.

Il me revient que le commerce de la vallée de l'Ama-

zone est tellement important, que les recettes de la douane de Pará, pour le mois de septembre dernier, se sont élevées à 2,500,000 fr.

Vous pouvez juger par ce fait si le nord du Brésil possède des richesses importantes et s'il mérite votre attention.

Messieurs, nous avons examiné ensemble bien des moyens pour développer les rapports commerciaux et industriels de la France avec le Brésil.

Oui, messieurs, resserrez les liens d'amitié qui unissent les deux peuples, formez un groupe puissant d'hommes toujours à l'affût des entreprises brésiliennes, employez dans ces entreprises l'excédant de vos capitaux, créez une banque franco-brésilienne, multipliez vos lignes de bateaux à vapeur, diminuez les droits d'importation sur nos produits.

Faites-le, et vous serez bien près d'atteindre le but.

Mais, voulez-vous engager une lutte avec la certitude d'un triomphe ?

Faites plus encore et développez dans votre pays l'étude de la belle langue portugaise.

Eh quoi !

Vous avez des écoles de commerce, où l'on enseigne l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, et, du portugais, il n'en est pas même question.

Vous avez des examens de baccalauréat pour lesquels vous exigez la connaissance d'une langue étrangère, vous admettez que les candidats présentent la langue arabe, et vous refusez cet honneur à la langue portugaise !

Cette langue, pourtant, c'est la langue de 20 millions d'hommes, c'est la langue de 12 millions de Brésiliens, de 4 $\frac{1}{2}$ millions de Portugais, de 3 millions de colons répandus sur les côtes d'Afrique et sur les rivages de l'Inde, à Diu, à Goa.

Cette langue, c'est la langue d'un prince de la poésie, de l'auteur des *Lusiades*, de l'immortel Camoëns.

Qui n'a entendu parler de ce poème épique, les *Lusiades*, ce chef-d'œuvre parmi les chefs-d'œuvre, qui ne peut être comparé qu'à l'œuvre d'un Homère ou d'un Virgile ?

Messieurs, vous écouterez mon appel, vous comblerez cette lacune dans l'instruction commerciale de vos enfants, et par là vous vous assurerez un dernier gage de l'entente cordiale entre les deux pays et du développement fructueux de leurs relations.

Paris, le 16 décembre 1882.

Deuxième conférence sur le Brésil.

SES ÉCHANGES COMMERCIAUX — SES PLANTATIONS DE CAFÉ.

La chambre syndicale des négociants-commissionnaires parisiens a repris samedi soir, 15 novembre, la troisième série de ses conférences annuelles à l'hôtel des chambres syndicales, rue de Lancry.

En ouvrant la séance, le président, M. Lourdelet, a prononcé l'allocution suivante :

Allocution de M. Lourdelet.

Mesdames, Messieurs,

Le développement de notre commerce extérieur est la préoccupation constante de la chambre syndicale des négociants-commissionnaires.

Il y a trois ans environ, justement émue de la situation de notre commerce d'exportation, elle a ouvert dans son sein une enquête qui a donné lieu à une étude sérieuse, approfondie, impartiale.

L'avis qui se dégagait unanimement des réponses faites au questionnaire de cette enquête, était que nous n'avions pas d'enseignement commercial. Or, de toutes les connaissances qui composent cet enseignement, la géographie n'en est pas la moins indispensable.

C'est, mû par le désir d'instruire et d'être utile que notre syndicat résolut d'organiser des causeries-conférences de géographie commerciale. Nous vous en avons présenté déjà deux séries, et l'accueil que vous nous avez fait, les sympathies que vous nous avez témoignées, l'empressement que vous avez mis à y assister, ont été pour nous un encouragement précieux.

On n'a pas encore suffisamment compris, en France, l'utilité de la géographie, et faute d'y avoir donné une attention suffisante, nous n'avons pu suivre les modifications économiques dont nous ressentons aujourd'hui les effets.

D'un côté, le manufacturier n'a pas suivi le développement industriel des autres peuples; de l'autre, le commerçant habitué à voir venir à lui les acheteurs, n'a pas cherché un écoulement pour les produits fabriqués et n'a pas compris que le commerce actuel doit être, non d'immobilité et d'attente, mais de pénétration dans les pays étrangers et inexplorés. Quant à l'agriculteur, il n'a pas songé au percement des isthmes, des tunnels, il n'a pas pensé à toutes ces voies de transport qui nous amènent les blés des Indes, les céréales et le bétail des Etats-Unis; et sans aller si loin, il n'a pas vu grandir l'industrie betteravière en Allemagne.

La géographie commerciale telle qu'il faut la comprendre ne consiste pas seulement dans la notion scientifique des différentes parties du globe, elle consiste surtout dans la connaissance des communications rapides et des moyens de transport, des besoins, des mœurs, des usages et coutumes, elle consiste surtout à savoir quelle

concurrence rencontrent nos produits, d'où elle vient et où elle va, vers quelles nouvelles contrées il faut diriger son activité.

On s'aperçoit un peu tard hélas ! qu'il faut aujourd'hui au commerçant tout cet arsenal de connaissances spéciales et précises, qu'il doit savoir chaque jour, à toute heure, les départs et les arrivées des steamers et consulter les dépêches qui donnent les cours des denrées et des matières premières sur les différents marchés du monde. On commence à peine à diriger dans cette voie un petit nombre de jeunes gens dans nos trop rares écoles de commerce.

C'est pour vulgariser la géographie, telle que je viens de la définir, c'est pour répandre chez nos concitoyens le goût des voyages que nous avons créé les causeries-conférences faites par des négociants dévoués et désintéressés qui soumettent à leurs concitoyens le résultat de leurs voyages et le fruit de leurs observations.

Avons-nous réussi dans notre entreprise ?

Votre présence ici semble nous autoriser à répondre affirmativement. Avons-nous fait naître chez les jeunes gens le goût des voyages et l'esprit d'initiative ? Le nombre de ceux qui sont venus nous trouver pour obtenir des emplois à l'étranger, pour réclamer notre appui et demander nos avis, nous prouve que nous avons fait un grand pas dans cette voie, et si nous avons été dans la nécessité d'engager la plupart d'entre eux à renoncer à leurs projets, c'est que nous ne les avons pas trouvés suffisamment préparés, suffisamment instruits, ignorant la géographie, ne parlant pas de langue étrangère et n'ayant pas de but défini.

Oui, nous voulons que les jeunes gens voyagent, oui, nous voulons qu'ils représentent à l'étranger les intérêts français, mais nous ne le voulons qu'à la condition qu'ils soient instruits, préparés, et, dans le cas contraire, il est

de notre devoir de les arrêter, de les dissuader, afin de leur éviter les déceptions les plus amères et les épreuves les plus pénibles. Il ne suffit pas de la bonne volonté, il faut encore et surtout une préparation spéciale. Combien n'en ai-je pas vu de français, des ouvriers surtout, partis pleins d'enthousiasme, se trouver après quelques mois de séjour à l'étranger, découragés, abattus, harcelant les consulats pour obtenir d'être rapatriés et revenir en France, exténués, à bout de ressources, et dire ensuite à leurs camarades : « A quoi sert d'aller à l'étranger, on n'y trouve que la misère, tout est bien mieux en France, il n'y a rien tel que la France ! »

Pendant que dans certaines réunions publiques dans un langage passionné et violent on expose des théories erronnées et qu'on excite les esprits contre les étrangers, ne vous semble-t-il pas qu'il est bon de réagir contre de telles doctrines et de nous dire que nous sommes à une époque à laquelle les peuples ne doivent pas s'isoler et s'entourer d'une sorte de muraille de Chine, mais où ils doivent se visiter, se recevoir, échanger leurs idées et leurs produits, pour le plus grand bien de l'humanité toute entière ? Ne vous semble-t-il pas nécessaire que dans des réunions comme celles-ci on fasse entendre le langage du bon sens, de l'expérience et de la modération ? Nous avons formulé ici bien des desiderata ; nous avons l'espoir que notre voix a été entendue, soit que nous demandions des débouchés nouveaux ou le développement de ceux que nous avons déjà, soit que nous réclamions l'enseignement commercial, la réforme du corps consulaire, la formation de chambres de commerce françaises à l'étranger, la création de bourses de voyage, l'abaissement des tarifs de transport, le développement des services télégraphiques et postaux, l'agrandissement de nos ports et l'amélioration de leur outillage.

Sur plusieurs de ces points nous avons obtenu satis-

faction, mais nous n'avons fait encore que bien peu, et il importe de développer sans retard l'enseignement commercial, de créer de nombreuses écoles du commerce, ce n'est qu'à ce prix que nous nous affranchirons des agents et représentants étrangers.

Le commerce français ne s'étendra véritablement que lorsqu'il sera dans des mains françaises.

Un peuple n'est grand et prospère que par son agriculture, son industrie et son commerce. La France ne conservera son rang qu'à la condition de faire flotter constamment sur toutes les mers son pavillon commercial, symbole de progrès, de civilisation et de liberté.

Messieurs, je vous demande pardon de m'être laissé entraîner en dehors des limites que je m'étais tracées. Je ne désirais dire que quelques mots et vous annoncer que nous inaugurons ce soir la troisième série de nos causeries-conférences. Je vous ai parlé beaucoup trop longuement d'un sujet qui m'est cher et je vous prie de m'excuser.

Conformément à l'usage que nous avons suivi jusqu'à ce jour dans nos réunions, j'ai l'honneur et le vif plaisir de vous présenter notre conférencier de ce soir, mon collègue et ami M. L.-R. d'Oliveira. Ceux d'entre vous qui ont suivi régulièrement nos conférences, se rappelleront, j'en suis certain, avec quelle distinction, dans quel langage élégant et élevé, bien que ne s'exprimant pas dans sa langue maternelle, il nous a parlé, il y a deux ans environ, du Brésil, de ses débuts, de son état actuel.

Nous avons prié M. d'Oliveira de nous faire une seconde conférence sur les productions de son pays natal et sur ses échanges. Il a pensé qu'il serait naturellement amené à nous parler du principal produit : *Le Café*. Il a fait venir les sortes les plus variées pour en offrir des collections complètes aux écoles de commerce de Paris qui, comme vous le savez, ont des Musées commerciaux com-

posés de spécimens des principaux produits manufacturés et de matières premières, qui servent à l'instruction des élèves.

Ces collections, nous les avons exposées ; elles peuvent offrir un certain intérêt aux marchands comme aux amateurs. Le nombre des visiteurs a été relativement considérable, c'est la preuve de l'intérêt qu'elles présentent. Les caféiers naturels que vous avez probablement vus pour la première fois, ont été importés du Brésil en prévision de cette conférence et seront offerts aux Jardins d'hiver de Paris.

Les vues qui seront projetées par M. Molteni, ont été tirées spécialement pour servir à illustrer le récit du narrateur.

Je vais peut-être commettre une indiscretion, mais dussé-je encourir les reproches de mon excellent et honorable collègue, je crois devoir vous dire qu'il a tenu à faire tous les frais de cette soirée, et à supporter toutes ces dépenses pour la seule satisfaction de faire connaître ce beau pays, dont tout Brésilien est fier à juste titre, pour la seule satisfaction, dis-je, de le faire connaître à des Français, qui pourraient bien ne jamais y aller, et de développer entre deux pays amis et qui ont l'un pour l'autre les plus vives sympathies, des relations plus importantes et plus suivies.

Comme Français, je remercie profondément M. d'Oliveira du précieux témoignage d'amitié qu'il donne à notre pays, comme Président de la Chambre Syndicale ; je le remercie encore de son concours si dévoué.

Infatigable au travail, tous nos collègues l'ont vu à l'œuvre, tous nous avons pu apprécier sa compétence, sa droiture, son expérience consommée.

C'est pour lui témoigner toutes ses sympathies et toute sa reconnaissance pour la part active qu'il a prise à tous ses travaux que notre Chambre Syndicale lui a

décerné le titre de Vice-Président honoraire, qu'elle confère pour la première fois.

Je suis heureux de saisir l'occasion qui m'est offerte de lui décerner ce titre publiquement et de l'assurer de notre vive gratitude.

La parole a été ensuite donnée à M. d'Oliveira.

Conférence de M. Rodrigues d'Oliveira.

Mesdames, Messieurs,

Il y a deux ans, j'eus l'honneur de vous faire ici une conférence sur le Brésil.

Je vous ai présenté alors une esquisse à grands traits des débuts de ce pays, de son développement économique et social.

Notre président, M. Lourdelet, m'a prié de prendre la parole une seconde fois pour vous faire connaître quelques détails concernant le commerce d'importation et d'exportation du Brésil.

La bienveillance que vous m'avez accordée déjà, j'espère que vous voudrez bien me la continuer aujourd'hui.

J'en ai d'autant plus besoin que les faits que j'ai à développer devant vous sont plus arides.

Je crains que les chiffres que je serai forcé de vous soumettre ne vous fatiguent par leur sécheresse.

Afin d'atténuer ce grave inconvénient, nous essaierons de donner quelque attrait à cette conférence en faisant passer devant vos yeux, grâce aux projections Molteni, les paysages les plus intéressants du Brésil.

Et d'abord, ce pays offre-t-il toute sécurité au commerce ?

Dans quelles conditions y fait-on les affaires ?

C'est ce que je vais essayer de démontrer.

Etrangers et nationaux traversent le Brésil en tous sens pour traiter avec leurs clients, acheter, vendre et effectuer des recouvrements ; ils portent parfois sur eux, ou dans leurs bagages des valeurs importantes en espèces et en bijoux : jamais ils ne sont inquiétés par des malfaiteurs.

Les mines d'or de Morro Velho expédient régulièrement leurs produits sans escorte aucune, et leur voyage s'effectue en toute sécurité.

Cette grande et libre circulation des matières les plus précieuses à travers cet immense pays, n'est-elle pas la meilleure des preuves de l'ordre qui y règne, et de la garantie qu'y trouvent les affaires ?

Du reste le pays possède une bonne législation, des juges honnêtes, et des mœurs commerçantes et hospitalières.

Le commerce extérieur du Brésil pour l'année 1881 à 1882 a été de 184,113 contos de réis à l'importation et de 216,709 contos de réis à l'exportation, soit un total de 400,023 contos de réis. . . . Mais je m'aperçois que je vous parle un langage monétaire avec lequel beaucoup d'entre vous ne sont peut-être pas familiarisés ; permettez-moi de vous l'expliquer en deux mots.

On compte au Brésil par milréis ; c'est l'unité courante comme le franc en France.

Le milréis, papier-monnaie, vaut deux francs cinquante centimes au change moyen de quatre cents réis pour un franc.

Nous avons une autre unité que nous employons pour les gros chiffres : c'est le conto de réis ou mille milréis, équivalant à deux mille cinq cents francs. Le taux du change ou la valeur du milréis oscille ; si le taux s'élève au-dessus de 400 réis pour un franc, la valeur du milréis diminue. Pour vous faire toucher du doigt l'importance des oscillations du change, permettez-moi d'en citer un

exemple. Supposons qu'une dame de Rio-de-Janeiro emploie deux contos de réis par an à l'achat de robes à Paris et qu'elle les paie à mille francs chacune. Ses deux contos de réis au change de 400 réis lui donnent 5,000 francs, c'est-à-dire de quoi acheter cinq robes. Le change s'élève-t-il à 500 réis, ses deux contos de réis ne produisent plus que 4,000 francs et ma charmante compatriote devra se priver alors en partie du luxe auquel elle est habituée, tandis que Paris lui vendra une robe de moins.

La hausse du change entrave donc les affaires.

Maintenant que nous connaissons tous la monnaie brésilienne, je reviens à mon sujet en vous répétant que le commerce extérieur du Brésil s'élève à 400.023 contos de réis, ou à peu près un milliard de francs.

Répartissons ce milliard entre l'Angleterre, la France et les Etats-Unis, nous obtenons le tableau suivant :

	Importation	Exportation	Total réduit.
Grande-Bretagne..	51.47%	45.30	48.38
France.....	19.49	13.46	16.48
Etats-Unis.....	4.67	20.90	12.78
Autres pays.....	24.37	20.34	22.36
	100	100	100

En regardant ce tableau, nous sommes frappés par l'énormité de la part qui revient à l'Angleterre dans le commerce brésilien. Comment l'Angleterre se l'est-elle assurée ?

L'Angleterre, vous le savez bien, est un pays exportateur de capitaux. Par contre, le Brésil, pays nouveau, qui n'a pas encore eu le temps d'accumuler des richesses mobilières et qui a besoin d'appeler de nouvelles contrées à la civilisation, moyennant des travaux coûteux, est un pays importateur de capitaux. C'est l'An-

gleterre qui lui en prête et c'est par la force de ses capitaux que l'Angleterre domine dans les marchés brésiliens.

La France a déjà engagé quelques dizaines de millions de francs dans des entreprises brésiliennes. Si la France persévérât dans cette voie ; si elle engageait encore quelques dizaines de millions dans des travaux au Brésil, elle en retirerait pour son industrie d'aussi grands avantages que ceux que l'Angleterre a su procurer à la sienne.

La France vend toutefois au Brésil beaucoup plus qu'elle ne lui achète, tandis que le chiffre de l'exportation totale du Brésil dépasse celui de son importation.

Celle-ci se compose de presque tous les articles de l'industrie de l'Europe et même des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Notre importation est tellement variée que le tarif des douanes brésiliennes présente 35 classes, subdivisées en 1129 articles donnant lieu à l'application de 2789 taux divers.

Mais nous n'importons pas seulement des produits de l'industrie, nous importons aussi des produits agricoles tels que vins de France et de la Péninsule Ibérique, farines des Etats-Unis et du Chili, viandes salées de la Plata, riz des Indes, thé de la Chine et quelques autres denrées alimentaires.

Cela vous surprendra, car vous savez que le Brésil, pays essentiellement agricole, qui possède un sol très fertile, des climats variés propres aux productions les plus différentes, a en outre de riches prairies, des millions de têtes de gros bétail, et des abattoirs où l'on prépare les salaisons. Ceci demande une explication. La voici :

Le Brésil produit du blé, du riz, du vin, du thé, des salaisons ; mais tantôt la production en est insuffisante,

tantôt le prix du transport du lieu de production aux marchés de consommation, situés sur l'Atlantique, est plus coûteux que le frêt d'importation.

Aussi les agriculteurs brésiliens concentrent-ils leurs efforts pour produire certaines denrées qui ont un vaste débouché dans le monde entier ; cafés, sucres, tabacs, tandis qu'ils négligent la culture des céréales et autres denrées, dont nos villes maritimes ont besoin de s'approvisionner.

Nos tarifs de douane, généralement très-élevés, ne le sont pas pour certaines denrées alimentaires, tels que les blés, et ne constituent pas un tarif protecteur pour les productions agricoles.

Du reste, les droits de douane du Brésil n'ont pas été établis au point de vue protecteur.

Ils sont élevés parce que le pays en retire ses principaux revenus.

Le budget brésilien est basé principalement sur des impôts indirects, et, dans l'application de ce système, on est allé jusqu'à frapper d'impôts de douane l'exportation des produits de l'agriculture.

Permettez-moi de dire deux mots sur le tarif des douanes du Brésil.

Il exempte de droits : les échantillons de peu de valeur ; les modèles de machines et outils et de toutes les inventions dans les arts, pour lesquelles, du reste, les étrangers peuvent se faire breveter au Brésil.

Une application très-large de ces deux clauses a permis la création d'importantes agences de l'industrie étrangère. J'ajouterai en y insistant, que les brevets pris au Brésil par les étrangers ne sont pas un leurre, qu'ils ont une valeur réelle et effective, que de nombreux jugements rendus récemment en matière de contrefaçon ont établi leur validité d'une manière indiscutable.

Les bagages et les outils des immigrants, les livres et

les instruments des savants qui vont explorer le pays entrent également en franchise.

Ces dispositions libérales du tarif prouvent tout le désir qu'ont les Brésiliens de favoriser le progrès de leur pays, qu'ils aimeraient voir mieux apprécié, c'est-à-dire simplement plus connu.

D'autres exemptions de droits sont encore établies dans un tableau annexé au tarif sous la lettre A ; elles ont surtout pour but de faciliter à l'agriculture l'acquisition des semences des plantes, des diverses races de bétail, enfin des machines agricoles.

Par contre, l'importation d'objets offensant la morale ou contraires à la sécurité publique est défendue.

Tous les autres articles importés pour la consommation du pays paient les droits établis dans le tarif, augmentés de cinquante pour cent de ces droits.

Toutefois, ces droits additionnels ne sont pas applicables à certains articles importés dans les provinces frontières de Rio-Grande et de Matto-Grosso afin d'y décourager la contrebande ; c'est l'analogie des prix différents du tabac dans certaines zones françaises.

Dans l'application du tarif, il n'y a aucune distinction relativement à l'origine des marchandises ni au port d'embarquement ;

Le tarif général est donc applicable sans faveur spéciale pour telle ou telle nation.

Les droits sont en général *spécifiques* et par exception seulement *ad valorem*.

Les droits principaux augmentés des droits additionnels représentent 15, 30, 45 et 60 % de la valeur de la marchandise.

L'année dernière, ces droits ont été encore augmentés de 10 % destinés aux budgets des provinces.

Ce tarif est donc élevé, mais ce n'est pas un tarif protecteur, car il frappe aussi bien la marchandise manufacturée que la matière première.

Il n'a pour but que de donner des recettes au Trésor dont les droits de douane sont la principale ressource. Sur francs 274,000,000, montant total des recettes, les droits de douane fournissent francs 194,000,000.

Au point de vue de la consommation, le Brésil doit être considéré comme un pays européen ; on y vit et l'on s'y habille à l'Européenne.

Les modes ne sont pas plus tôt créées à Paris qu'elles sont connues et suivies à Rio-de-Janeiro, et dans les autres grandes villes brésiliennes, dans lesquelles il existe une société aussi policée qu'en France.

Grand nombre de Brésiliennes sont des clientes directes des couturières et des modistes de Paris.

Il y a du luxe au Brésil ; aussi ce pays offre-t-il un grand débouché aux articles de l'industrie française : robes, dentelles, chapeaux, mercerie, parfumerie, bijoux, pianos, meubles.

La France y expédie aussi des vins, des eaux-de-vie, des liqueurs. Les sardines de Nantes, les huiles et le beurre d'Isigny y sont fort appréciés.

La coutellerie fine, les articles de Paris, les cristaux, faïences et porcelaines, les instruments de chirurgie et d'optique, les locomobiles et autres machines y jouissent d'une grande faveur.

Les articles de consommation courante et ceux de qualités inférieures les cotonnades, les flanelles, la quincaillerie, la coutellerie, les faïences sont importés principalement d'Angleterre ; toutefois la Belgique et l'Allemagne font sur ce terrain une grande concurrence aux Anglais.

L'Angleterre possède presque le monopole de l'importation des charbons de terre au Brésil ; elle y envoie aussi beaucoup de matériel de chemins de fer et des machines de toutes sortes ; ses chantiers de construction navale fournissent constamment des bateaux à la

la marine marchande brésilienne et à la flotte de guerre.

Avec les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, le Brésil fait des échanges très-importants ; nos cafés n'y paient pas de droits de douane ; nous y trouvons un débouché pour plus de la moitié de nos récoltes et nous en recevons des farines de blé, des saindoux, des locomotives et wagons pour nos chemins de fer, du fil de fer pour clôturer nos champs et nos voies ferrées, de la coutellerie, des cotonnades et grand nombre d'autres articles de l'industrie américaine.

Mesdames, Messieurs, en vous donnant ces détails techniques sur l'importation au Brésil, j'ai voulu vous convaincre, et j'espère y être arrivé, que notre pays offre un grand débouché à la production industrielle du monde entier, et en particulier, si vous voulez bien vous rappeler les nombreux articles exportés au Brésil par la France, vous arrivez à cette conclusion qui s'impose, que vous avez là un excellent client, à la prospérité matérielle duquel vous êtes directement intéressés.

Je viens de parler de prospérité, hélas ! En ce moment, aucun pays ne peut se vanter d'avoir un commerce prospère !

Il y a des plaintes générales ; les affaires ne rapportent pas assez ; les transactions se ralentissent ; les prix sont trop bas ; les budgets des Etats présentent des déficits ; des questions sociales ayant une portée économique plus ou moins grande surgissent et s'imposent partout à l'attention publique.

Le Brésil, je dois le dire, ne fait pas exception à cette situation, et le commerce brésilien rencontre des entraves qui le rendent stationnaire depuis quelque temps.

Il en résulte des craintes et des préoccupations pour les négociants et pour les banquiers : le crédit que l'on fait au commerce devient plus onéreux et une décrois-

sance temporaire des affaires parait inévitable ; elle sera même le résultat de la prudence dont les commerçants font preuve habituellement.

Mais cette situation ne sera que passagère ; elle sera suivie d'un développement commercial rapide et sûr, lorsque le rétablissement de la convertibilité du papier-monnaie, la révision de l'assiette des impôts, l'achèvement de l'émancipation des esclaves, et la colonisation des terres encore incultes le long des voies ferrées, auront imprimé au pays une nouvelle vitalité.

Ces diverses questions sont à l'ordre du jour au Brésil. Elles font l'objet des préoccupations de la nation qui en a pris l'initiative et veut en hâter la solution.

Elles sont étudiées par le Conseil d'Etat ; le gouvernement les a soumises à l'examen du Parlement, auquel il a même proposé un projet de loi ayant pour but d'accélérer l'affranchissement graduel des esclaves de façon à en assurer l'émancipation complète en une dizaine d'années.

La Chambre des députés qui va être élue en décembre et qui fonctionnera dès le mois de mars prochain aura à résoudre cette délicate question de l'achèvement de l'émancipation des esclaves.

En attendant, l'émancipation *graduelle* marche à grands pas ; déjà diverses provinces l'ont complétée dans leur territoire et d'autres y travaillent avec énergie.

C'est ainsi que la province de Rio-Grande do Sul qui possédait 93,000 esclaves en 1873 n'en compte plus que 40,000 ; elle a fêté le 7 septembre, jour anniversaire de l'indépendance du Brésil en en affranchissant 40,000.

Cette question n'est pas exclusivement d'ordre intérieur ; elle a une portée économique qui intéresse les rapports commerciaux avec les pays étrangers ; les créanciers des négociants et les créanciers de l'Etat s'en préoccupent.

Je vous dois de m'expliquer franchement sur ce sujet, car j'ai inscrit au programme de cette conférence la question de savoir si le Brésil offrait toute sécurité au commerce.

La production du pays est-elle menacée de décroissance par l'émancipation des esclaves ?

Les propriétaires des esclaves auront-ils les moyens de faire face à leurs engagements, quand on aura rendu ces derniers à la liberté ?

Pourront-ils maintenir en production régulière leurs grandes propriétés agricoles privées des bras des esclaves ?

Quel est le nombre de ces esclaves ? Quelle leur valeur ? Quelle indemnité donner aux propriétaires ?

Grosses questions que tout cela et très-controversées !

Les pessimistes disent que le nègre affranchi ne travaillera pas ; mais voilà déjà 13 ans que la loi de l'émancipation graduelle des esclaves fonctionne : le pays en a-t-il souffert ? C'est ce que nous allons voir.

Depuis 1871, le nombre des esclaves a subi une forte réduction par le rachat officiel en vertu de l'impôt créé à cet effet, et surtout par l'émancipation due à la générosité et à la prévoyance des maîtres ;

Néanmoins, et ceci est capital, la production du pays n'a fait qu'augmenter.

Le nègre brésilien aime à dépenser ;

Comme homme libre il deviendra même un consommateur plus imporant qu'aujourd'hui. Or, je vous le demande, comment trouvera-t-il du crédit pour acheter les objets dont il voudra faire la consommation, s'il ne travaille pas ?

Il sera donc forcé de travailler.

Il est certain que beaucoup changeront d'occupations, suivant leurs goûts et leurs aptitudes ; d'autres changeront de patron, ne se trouvant peut-être pas à leur

aise devant l'ancien maître ; mais tous seront tenus de travailler comme l'ont fait les nègres affranchis des Etats-Unis.

Il y aura certes une réorganisation assez difficile du travail dans les grandes propriétés agricoles, mais les bras n'y manqueront pas.

Du reste, les affranchis trouveront la concurrence des hommes libres, qui ne veulent pas travailler côte à côte avec des esclaves, mais qui se mettront à la besogne avec des égaux.

Au Brésil, on estime que l'effet utile du travail de deux hommes libres équivaut à celui de cinq esclaves.

Il est probable d'ailleurs, que le nègre affranchi s'efforcera de gagner autant que les ouvriers libres, et, pour cela, il faudra qu'il travaille assidûment et mieux que lorsqu'il était esclave.

En outre, le nègre Brésilien est plus civilisé que ne l'était le nègre de la Jamaïque, de la Martinique, de la Guadeloupe au moment où l'émancipation y fut faite.

Il n'y a donc pas lieu de craindre que l'émancipation au Brésil produise les effets ruineux qu'elle produisit sur la production agricole de ces colonies.

Voici, du reste, un tableau qui montre la marche ascendante aussi bien des recettes du Trésor que de l'exportation des cafés du Brésil, depuis la Loi Rio-Branco, sur l'émancipation graduelle des esclaves.

Date de la Loi Rio-Branco : 28 Septembre 1871.

RECETTES DU TRÉSOR

1870-71.....	101.000	contos de réis.
72-73.....	117.600	—
73-74.....	111.600	—
74-75.....	113.900	—

1875-76.....	110.000	contos de rês.
76-77.....	108.800	—
77-78.....	120.600	—
78-79.....	125.100	—
79-80.....	137.600	—
80-81.....	145.200	—
81-82.....	149.200	—
82-83.....	143.000	—

EXPORTATION DE CAFÉ DE RIO ET SANTOS

1873.....	178.500.000	kilogrammes.
1874.....	200.400.000	—
1875.....	238.700.000	—
1876.....	211.300.000	—
1877.....	208.500.000	—
1878.....	241.800.000	—
1879.....	284.700.000	—
1880.....	276.300.000	—
1881.....	334.900.000	—
1882.....	343.600.000	—
1883.....	333.200.000	—

Au moment où la population totale n'était que de huit millions d'habitants, elle comprenait 1,600,000 esclaves, c'est-à-dire le 1/5, aujourd'hui on peut, sans crainte d'être taxé d'exagération, affirmer qu'elle dépasse 12,000,000 et le nombre des esclaves n'est plus que de 1,100,000 c'est-à-dire d'environ 1/12 de la population.

Sur ce nombre, 650,000 seulement sont employés aux travaux de l'agriculture : le reste se compose de domestiques et d'artisans dont la libération est plus facile et ne saurait porter de grave préjudice à leurs propriétaires ou à la production du pays.

Les 650,000 esclaves agricoles représentent encore

une valeur de f^s 780,000,000, en leur donnant une valeur moyenne de 1,200 fr.

Il y a des planteurs qui ne demandent que sept ans de jouissance du travail des esclaves pour opérer l'amortissement du capital qu'ils représentent ; cet amortissement ressort à f^s. 171 par an, soit moins de cinquante centimes par jour et par esclave.

Dans la province de Rio-de-Janeiro le salaire des travailleurs agricoles, esclaves loués par leurs maîtres aux planteurs, est de 50 à 75 francs par mois, l'habillement, la nourriture, le logement restant à la charge des planteurs.

Or, en payant ce salaire, le planteur fait un bénéfice ; c'est donc que le travail de l'esclave rapporte plus que le salaire, et une retenue de 14 francs par mois ne paraît pas exagérée, surtout quand elle est destinée à résoudre cette délicate *question de l'émancipation sans grande secousse pour les intérêts économiques du pays.*

Mais ce sacrifice ne sera pas demandé tout entier aux planteurs, car il y a un impôt payé par toute la nation pour le rachat des esclaves. Cet impôt va être encore augmenté d'après le projet du gouvernement. Les intérêts des propriétaires d'esclaves sont donc ménagés et on évitera ainsi leur ruine, tout en résolvant le brûlant problème de l'émancipation.

Il vous paraîtra, Mesdames et Messieurs, je pense, que cette solution graduelle de la question de l'esclavage ne mettra pas en péril la solidité de l'Etat brésilien.

Mais, au Brésil, comme dans beaucoup de pays, le budget est malheureusement en déficit.

Ce déficit est dû à la baisse des principaux produits d'exportation et à la dépréciation du papier-monnaie.

Dès maintenant le gouvernement du Brésil fait tous ses efforts pour rétablir l'équilibre de son budget.

Cela ressort clairement des discussions devant les

Chambres et même de certaines dispositions de la loi du budget dernièrement voté.

Des économies sont résolues en principe et seront obtenues par la conversion de la rente 6 % et par la réduction du personnel des fonctionnaires publics qui sont en nombre exagéré.

Bien que le gouvernement ne puisse opérer cette réduction avant les élections, il n'en est pas moins autorisé à le faire, et il n'y manquera pas comme l'équilibre du budget le lui commande.

Dès maintenant, il est interdit de nommer de nouveaux employés, même pour les postes qui deviennent vacants par des décès ou autres causes. Ces postes seront occupés par des employés exerçant d'autres fonctions ou seront supprimés s'il y a lieu.

Quant à la convertibilité du papier-monnaie, c'est une question dont le Gouvernement ne saurait beaucoup ajourner la solution, car la dépréciation actuelle du papier-monnaie avec lequel on acquitte les impôts cause une trop grande perte au Trésor.

Cette perte est de 27 %, c'est-à-dire que sur le montant des recettes de 133,000 contos qui au pair du change devraient donner Frs 376.770.000, le Trésor ne reçoit au change de 485 réis pour un franc, que la somme de Frs 274.227.000; il perd donc Frs 102.543.000.

Cette question du papier-monnaie a été si souvent résolue en d'autres pays, aux Etats-Unis, en Italie tout récemment, que le procédé à employer n'est plus à inventer : son adaptation aux conditions spéciales du Brésil ne réclame que du tact et de l'énergie, qualités qui ne feront certes pas défaut à ses hommes d'Etat.

Le pays manque-t-il de ressources pour équilibrer son budget? Certes non.

Le déficit du budget ordinaire est de 5.740 contos de réis; en y ajoutant 12.660 contos de réis pour de nou-

veaux travaux publics, le déficit du budget s'élève à 18.400 contos de réis, soit à frs 38.000.000.

Par les économies possibles et par celles qui sont déjà prescrites dans la loi du budget, on peut le réduire de beaucoup, mais la consolidation d'une partie du papier-monnaie, en en relevant la valeur, comblerait bien vite le déficit.

En outre, de nouvelles ressources peuvent être créées par une révision de l'assiette des impôts, par exemple, une taxe foncière produirait un double avantage; elle donnerait plus de stabilité aux recettes du Trésor et faciliterait la colonisation du pays, surtout dans les contrées où le Gouvernement a créé des moyens de communication qui lui coûtent très cher; il y a là des terres fertiles en abondance, mais qui ne rapportent rien parce qu'elles restent incultes; elles ont gagné une plus-value grâce aux routes faites par l'Etat, il serait juste qu'elles contribuassent aux charges du Trésor.

La colonisation de ces terres augmentera la production du pays et aussi le nombre des contribuables.

Du reste des mesures énergiques pour coloniser le pays ont été prises à Sao-Paulo et seront adoptées par d'autres provinces.

La société d'immigration qui fonctionne très activement à Rio-de-Janeiro, contribue au développement de la colonisation par des études et des publications utiles aux colons européens.

Ceux-ci sont, en outre, renseignés et protégés par la société d'immigration dès leur arrivée.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les productions de ce sol brésilien où le colon ne viendra souvent que faire la récolte, la nature s'étant réservée la plus grosse besogne.

En effet le Brésil exporte de ses forêts naturelles, le caoutchouc, la vanille, le cacao, le mate; de ses riches

mines, l'or, les diamants, les pierres précieuses, sans compter les peaux de bœufs et de chevaux, les crins, les laines que fournissent ses nombreux troupeaux ; enfin, le sucre, le tabac, le coton, le café et autres productions agricoles.

Mais c'est le café surtout qui constitue notre principale exportation, à tel point qu'il peut être considéré comme la monnaie même du pays.

Quand il se vend à des prix rémunérateurs, le pays peut acheter et achète beaucoup à l'industrie étrangère : le Trésor public fait de plus fortes recettes, la valeur du papier-monnaie augmente et les pertes de change diminuent ou disparaissent ; en un mot les affaires marchent, la situation est alors prospère.

Le prix de vente du café oscille comme celui de toutes denrées ; son prix de revient et son prix de production sont également sujets à variation.

En ce moment le café se vend à bas prix ; il est coté au Havre à environ 51 fr. 50 les 50 kilog. en entrepôt, c'est-à-dire avant l'acquittement des droits d'entrée ; il y a peu d'années la même marchandise se vendait à fr^s 90 — ainsi, il y a eu une baisse de 42 % sur ce prix.

L'équilibre entre la production et la consommation paraît donc avoir été momentanément rompu.

La demande est toujours très grande pour les cafés, et les plantations ont été étendues en vue d'une consommation toujours croissante et qui menaçait de déborder la production.

Diverses causes ont toutefois arrêté la proportion dans laquelle la consommation augmentait.

Le café, qui avait débuté par n'être qu'une boisson des riches, est devenu aussi la boisson du peuple dans plusieurs parties du monde.

L'ouvrier industriel et le paysan consomment du café et ne peuvent plus s'en passer ; seulement ils en con-

somment plus ou moins, suivant leurs moyens ; les produits se vendent-ils bien ? les salaires augmentent-ils ? la part du bénéfice du paysan ou du salaire de l'ouvrier destinée à l'achat du café augmente aussi et la demande et la consommation du café suivent une marche ascendante. D'un autre côté le café étant devenu ainsi une denrée de consommation régulière des peuples, les gouvernements y ont trouvé matière à impôt et dans plusieurs pays on en a fait une grande ressource du budget ; c'est ainsi que le café rapporte frs 170,000,000 au budget annuel de la France.

L'impôt sur le café a été successivement augmenté et il est arrivé en France à représenter 300 pour cent du prix de *production*.

Cet impôt exagéré renchérit l'article, tandis que les affaires industrielles et agricoles ne rapportant pas assez en Europe depuis quelque temps, l'ouvrier ne prospère pas non plus et se voit forcé de réduire sa consommation de café.

Si une amélioration des affaires en Europe coïncidait avec la réduction des droits de douane qui pèsent sur les cafés, la consommation reprendrait son élan et bientôt l'offre et la demande se trouveraient en équilibre.

Les plantations de café ne donnent des récoltes qu'à partir de la troisième année et surtout à partir de la quatrième, tandis que souvent elles cessent de rapporter au bout de seize années d'exploitation. L'excès de production disparaîtra du reste bien vite, car on ne crée guère de nouvelles plantations au Brésil depuis deux ou trois ans, c'est-à-dire, depuis la grande baisse des prix du café.

Si la baisse persistait, les cultivateurs de café en réduiraient la production et passeraient à d'autres cultures, qu'ils n'ont négligées que parce que le café leur donnait de gros bénéfices.

La culture du café est devenue traditionnelle au Brésil ; elle y a atteint la perfection et aucun pays ne produit de plus beaux cafés, ni de meilleurs.

Ils continueront donc à être recherchés et leur culture se maintiendra dans la proportion nécessaire à la demande de la consommation.

En outre, la production de café des autres pays ne peut lutter contre celle du Brésil, ni comme quantité ni comme prix de revient.

La grande recherche dont nos cafés sont l'objet et qui a donné lieu à l'énorme production dont nous venons de parler, nous prouve qu'ils sont appréciés à leur juste valeur.

De plus, dans les grandes expositions, ces cafés ont obtenu le premier rang ; c'est ainsi qu'à l'exposition internationale d'Amsterdam, les cafés du Brésil ont conquis le seul et unique grand diplôme d'honneur, quoiqu'ils fussent en concurrence avec les cafés de Java et des autres colonies Hollandaises.

C'est vous dire, Mesdames et Messieurs, combien l'on est revenu de cette fausse appréciation de l'infériorité d'arôme et de goût des cafés du Brésil, infériorité absolument déniée par les connaisseurs et *in petto* par certains marchands qui savent très-bien vendre les cafés du Brésil avec l'étiquette de Moka, Bourbon et Java.

Les Hollandais ont été tellement frappés de la perfection de la production Brésilienne, qu'ils ont envoyé *Monsieur Van Delden Laerne*, spécialiste notable, pour l'étudier sur place.

Cette production atteint 400,000,000 de kilogrammes, dont environ 40,000,000 de kilogrammes sont consommés au Brésil et 360,000,000 sont exportés.

Des recherches faites pour vérifier le coût de la production au Brésil et dont nous avons organisé des tableaux détaillés, il résulte que l'arrobe de 15 kilo-

grammes coûte rendu à Rio-de-Janeiro en moyenne 3950 réis, frais de culture, de transport et de commissions diverses compris.

Le prix de vente à Rio-de-Janeiro est actuellement, *en moyenne*, de 6,000.

Au taux du change actuel de 485 réis pour un franc, le coût de production rendu à Rio-de-Janeiro est donc de frs 8 = 15 et le prix de vente de frs 12 = 35, d'où il résulte un bénéfice de frs 4 = 20 pour le cultivateur.

C'est sur ce bénéfice que le cultivateur doit prendre les intérêts de son capital.

La valeur des propriétés varie nécessairement beaucoup, suivant la situation, la fertilité et l'installation de cours de séchage et de machines de préparation des cafés ; mais, des données que nous avons recueillies, nous savons « qu'une fazenda » ou propriété, produisant 15,000 arrobes, c'est-à-dire 225,000 kilogrammes de café, occupant une surface de 225 alqueires, soit environ 500 hectares, et ayant 150 esclaves et 400,000 caféiers, vaut 200 contos de réis, soit frs 412,370 au change de 485.

Donc, le bénéfice du planteur étant de frs 4 — 20⁴ par arrobe de 15 kilogrammes, ressort à frs 63,000 pour la production de 15,000 arrobes, correspondant à 15 $\frac{1}{4}$ % du capital de frs 412,370.

Pour le planteur qui est fortement endetté et qui paie des intérêts de 10 et 12 %, taux courants au Brésil, le bénéfice n'est pas suffisant pour le dégager ; heureusement, le plus grand nombre des planteurs ne se trouvent pas dans ce cas.

Les propriétés ont déjà subi une forte dépréciation à cause de la baisse du prix de vente des cafés.

Mais elles ont peu changé de main ; les propriétaires sont toujours les mêmes ; ils sont moins riches, il est vrai et seront forcés de s'abstenir de certaines dépenses de luxe, mais ils peuvent se maintenir dans l'aisance et

réussiront par un travail intelligent à réduire encore les frais de production et à retirer du sol d'autres produits dont ils ont jusqu'ici négligé la culture.

Ils rendront ainsi une plus-value à leurs propriétés par l'augmentation du bénéfice net.

Quoique la zone qui produit le café soit très grande, elle est encore limitée, car le caféier ne prospère qu'entre 12 et 30 degrés centigrades.

La culture du caféier s'étend de l'Amazone à São-Paulo sur une surface d'environ 650,000 kilomèt. carrés.

Toutefois les cafés qui alimentent l'exportation des provinces de Rio-de-Janeiro, Minas-Geraes, São-Paulo et Espirito-Santo viennent d'une zone qui commence à une centaine de kilomètres de la côte et qui s'étend à trois cents kilomètres dans l'intérieur.

C'est dans l'état des communications actuelles la distance la plus éloignée des ports d'embarquement où la denrée puisse supporter les frais de transport.

Sur une moindre échelle, Bahia et Ceara exportent aussi des cafés.

Le Brésil à lui seul fournit environ les trois cinquièmes des cafés à la consommation du monde.

Certains pays ne consomment qu'une petite quantité de café et offrent de nouveaux débouchés que les producteurs s'empressent de s'assurer.

La Russie ne consomme encore que 1/10 de kilogramme par tête d'habitant.

La Russie avec ses 80,000,000 d'habitants à elle seule et à raison d'une consommation de un kilogramme par tête d'habitant pourrait absorber le quart de notre production de café !

L'association des Planteurs du Brésil dite le Centro da Lavoura e Commercio y a pensé et n'a pas hésité à faire de grands frais pour ouvrir et développer le marché russe.

Cette association a fait une belle exposition des cafés du Brésil à St-Petersbourg d'abord, ensuite à Nijni-Novogorod.

La cour impériale et les classes élevées de St-Petersbourg ayant adopté le café, la population bourgeoise l'adopte aussi comme boisson exquise et déjà le commerce de St-Petersbourg s'est fait adresser de Hambourg d'importants envois de café du Brésil.

La recherche de cette précieuse denrée tend donc à s'accroître et ce sera un bonheur pour les producteurs brésiliens, aussi bien que pour votre industrie et pour votre commerce dont ils sont des clients importants.

En France, l'importation des cafés du Brésil suit une marche ascendante que nous voudrions voir plus sensible; toutefois, sans entrer dans d'autres détails, il est à remarquer que le Havre accentue sa préférence pour les cafés du Brésil.

C'est ainsi que ce port, sur son importation totale en 1881 de 1,244,296 sacs, en recevait 561,848 du Brésil; en 1882, il recevait 592,373 sacs du Brésil sur une importation de 1,115,630 sacs et en 1883, ce port a importé 750,716 sacs de café du Brésil sur une importation totale de 1,418,333 sacs.

La France consomme un kilogramme et demi de café par tête d'habitant; elle pourrait en consommer facilement le double et sa consommation serait encore inférieure à celle de la Suisse où elle est de 3 kilogrammes et demi par tête d'habitant, mais où les impôts sont presque nuls.

Il est évident que l'abaissement des droits sur les cafés provoquerait des échanges plus considérables entre la France et le Brésil et le gouvernement français toucherait plus vite les droits sur les cafés.

En ce moment, le stock de café au Havre dépasse 1,500,000 sacs, dont l'écoulement est très-lent à cause

des droits exagérés qui sont de 1 fr. 56 par kilogram. ; c'est-à-dire que le gouvernement français, en abaissant de 50 c. la taxe sur le café, rentrerait rapidement dans plus de 100.000.000 de francs de droits, qui sommeillent sans profit pour personne, dans les entrepôts du Havre.

Permettez-moi de vous citer à ce propos ce que m'écrit M. Piganeau, grand banquier français à Bordeaux et vice-consul du Brésil dans cette ville. Il dit :

Bordeaux a beaucoup de rapports avec le Brésil,
» grâce à la ligne de bateaux à vapeur des Messageries
» Maritimes.

De ce port partent les produits du pays : les vins,
» les eaux-de-vie, conserves alimentaires, pommes de
» terre, mercerie, porcelaines, et il reçoit en échange
des cafés dont la consommation augmente chaque jour.

» Si l'émigration française se faisait au Brésil sur une
» plus grande échelle, il n'est pas douteux que la con-
» sommation des produits français n'aille en augmen-
» tant.

» Il reste encore une autre entrave au développement
des richesses réciproques des deux pays, c'est le taux
» douanier exorbitant dont sont frappés dans les deux
» pays les produits qui y sont échangés.

» Les efforts des commerçants des deux pays doivent
» toujours tendre à l'abaissement de ces droits qui, j'en
suis convaincu, ne produira pas de déficit dans les
» finances des gouvernements, car l'augmentation de la
» consommation viendra certainement combler la diffé-
» rence. »

Je veux, Mesdames et Messieurs, terminer cette conférence par un dernier mot sur cette question du dégrèvement du café.

Je désirerais vous voir tous complices de cette sorte d'agitation à l'anglaise commencée dans vos ports de mer, il y a déjà quelque temps.

Entravée par les difficultés financières que votre cher pays traverse en ce moment, elle arrivera prochainement, je l'espère, à un résultat satisfaisant, quand ces difficultés auront disparu par la seule force de la puissante vitalité française.

Ce qu'il faut prêcher avec moi, Mesdames et Messieurs, c'est l'intérêt solidaire pour nos deux pays à augmenter leurs relations commerciales ; pour atteindre ce but, aidez-nous donc de votre propagande et nous obtiendrons certainement la suppression d'entraves surannées qui arrêtent l'essor des affaires.

Ce résultat rendra plus intime, s'il se peut, l'amitié du Brésil pour la France, ce qui est le vœu le plus ardent du Brésilien que vous avez bien voulu écouter si patiemment.

La conférence de M. d'Oliveira a été accompagnée de projections Molteni. Le nombreux auditoire a pu ainsi admirer de nombreux paysages du Brésil.

PAYSAGES PRÉSENTÉS PAR DES PROJECTIONS MOLTENI.

PREMIÈRE SÉRIE.

- 1 Un caféier
- 2 Un caféier } la cueillette.
- 3 Maison d'un planteur.
- 4 Une « Fazenda ».
- 5 Un « Rancho » ou abri des esclaves dans une plantation.
- 6 Une cour d'étendage des cafés.

- 7 Une autre cour de séchage des cafés.
- 8 Le criblage des cafés.
- 9 Un convoi de cafés.

DEUXIÈME SÉRIE.

- 10 Station de cafés.
- 11 La vallée de Posse.
- 12 La route « União e Industria ».
- 13 Une vue du Haut-Plateau.
- 14 Le château de Monsieur Mariano Procopio.
- 15 L'entrée de la forêt.
- 16 Grands arbres dans une forêt vierge.
- 17 La ville de Diamantina.

TROISIÈME SÉRIE.

- 18 Forêts des rives de l'Amazone.
- 19 Les chutes de Manãos.
- 20 La ville de Manãos.
- 21 Place Nazareth dans la ville de Pará.

QUATRIÈME SÉRIE.

- 22 Le chemin de fer du Paranã, tracé de la ligne jusqu'à la capitale du Paraguay.
- 23 La paie des ouvriers au chemin de fer du Paranã.
- 24 Itupava.
- 25 Un pont du chemin de fer de Paranã.
- 26 Un pont " " "
- 27 Un fleuve souterrain détourné et formant cascade (Paranã).
- 28 La vallée de l'Ipiranga du Paranã.
- 29 Une courbe du chemin de fer du Paranã.
- 30 Un rocher (des hommes y sont suspendus pour creuser la voie sur le flanc du rocher).

CINQUIÈME SÉRIE.

- 31 La baie de la ville de Bahia.
- 32 Le Quai.
- 33 La Cathédrale.
- 34 Le Théâtre.
- 35 La route de Bomfin, ornée de palmiers et de bambous.

SIXIÈME SÉRIE (Rio-de-Janeiro).

- 36 La Baie.
- 37 La gare maritime de Gamboa.
- 38 La cale de radoub à Ilha das Cobras.
- 39 L'aqueduc de Cariocá.
- 40 Les Docks de la douane et l'Eglise Candelaria.
- 41 Le Mont Gloria.
- 42 Le Pain de Sucre.
- 43 La statue de Don Pedro I^{er}.
- 44 L'Imprimerie nationale.
- 45 L'Eglise de Nictheroy et la place Pinto-Lima.
- 46 L'île de Boa-Viagem.
- 47 Le rocher d'Itapuca.
- 48 Le Jardin Public.
- 49 Le Jardin Botanique.
- 50 Une rue dans Pétropolis.
- 51 La Montagne des Orgues.

M. d'Oliveira a tenu, ensuite, à remettre aux personnes présentes un échantillon de café du Brésil dans un petit sac aux couleurs Brésiliennes. Ce cadeau a été vivement apprécié.

La soirée a été terminée par une allocution de M. Levasseur, membre de l'Institut, qui a rendu hommage au talent de M. d'Oliveira, tout en le remerciant d'avoir, dans deux conférences intéressantes, fait connaître « le Brésil ». M. Levasseur, a profité de l'occasion pour démontrer à tous la nécessité croissante d'apprendre la géographie commerciale.

Et maintenant, nous pouvons dire que les deux conférences de M. d'Oliveira ont été, chaque fois, saluées par l'assemblée de chaleureux et nombreux applaudissements.

La partie de la conférence de l'honorable Brésilien sur le café est des plus intéressantes, et, franchement on se demande pourquoi le gouvernement français qui, avec raison, prélève des droits élevés sur certaines marchandises, frappe si fortement le café du Brésil à son entrée en France. A qui le café du Brésil peut-il porter préjudice ! Nos colonies ne peuvent produire autant de café que le Brésil et celui-ci est supérieur comme qualité.

Le Brésil est aujourd'hui le premier pays du monde, pour la production du café. D'après les observations de naturalistes distingués, le caféier vient bien depuis la température moyenne de 12° 15 centigrades jusqu'à celle de 31° sur les collines bien exposées ; or, dans toutes les parties de l'Empire, il y a quantité de terrains placés dans ces conditions climatiques et topographiques favorables.

Peu de plantes, d'ailleurs, récompensent mieux le cultivateur de sa peine : un hectare de terre peut contenir en moyenne 918 caféiers, qui produisent 674 kilogrammes de café dans les terres inférieures, 1,384 kilogrammes dans les terres de seconde catégorie, et 2,022 kilogrammes dans les terres de première qualité. Un seul travailleur suffit pour prendre soin d'une plantation de deux hectares et obtenir un produit d'environ 1,112 francs dans les terres inférieures, de 2,283 francs dans les terres de seconde catégorie, et de 3,336 francs

dans les terres de premier ordre, et cela, en supposant le café vendu au prix ancien de 0,80 centimes le kilogramme.

La création de nouveaux chemins de fer, décrétés par la loi du 24 septembre 1873, ne peut que contribuer à faciliter encore cette culture, avec laquelle aucun produit agricole ne peut rivaliser pour l'élévation des prix, la petitesse du volume, l'étendue de la consommation et les facilités de transport par voie ferrée.

Un mot sur toutes les manipulations auxquelles sont soumises les graines de café avant d'arriver jusqu'à nous !

Le fruit du caféier est renfermé dans une espèce de poche dure et rouge ressemblant à une cerise ; il consiste en deux grains juxtaposés. Une fois cueilli, on le jette dans un bassin pour imbiber d'eau son enveloppe ; puis on l'étale sur des séchoirs, où il est fréquemment retourné pour recevoir sur toutes ses faces les rayons du soleil.

Lorsqu'il est bien séché et que l'enveloppe est crevassée et racornie sous l'action de la chaleur, il passe sous les pilons qui produisent la décortication. Puis un tamis vivement agité par un mouvement de va-et-vient sépare la pulpe du grain ; celui-ci reste encore recouvert d'une mince pellicule que l'on enlève à son tour au moyen d'un second tamis exposé à une forte ventilation ; l'enveloppe légère, chassée au dehors, sert de base dans la suite à un excellent engrais.

Enfin les grains sont jetés dans un gros tube destiné à les séparer mécaniquement en trois grosseurs différentes. On économise ainsi un immense travail de main-d'œuvre, ce qui n'empêche pas cependant les personnes, spécialement chargées de ce soin, d'épurer de nouveau chaque tas.

Pourquoi les planteurs du Brésil ne créent-ils pas en France des dépôts de leur café ? Pourquoi une société ne se constituerait-elle pas pour répandre ce produit si estimé !

Ces questions seront, peut-être, résolues prochainement; mais, en attendant, si nous avons, avec plaisir, parlé du Brésil, nous voudrions voir nos agents consulaires, qui sont à l'étranger, faire eux aussi, des conférences sur la France et ses produits.

H. MOISAND.

BRÉSIL.

Coût de production du café par 15 kilogrammes, produit de 120 litres de fruits cueillis.

Entretien de la plantation, sarclage, etc..... Réis	500	
Cueillette de 120 litres de fruits, y compris le transport jusqu'aux bassins de lavage.....	600	
Lavage, écorçage et transport aux cours de séchage.....	600	
Séchage.....	600	
Frais de séparation, ventilation, etc., par les machines.....	300	
Séparation à la main des grains avariés, pesage et mise en sac.....	300	
Loyer du sac.....	50	
Coût de production chez le planteur..... Réis	2.950	Réis 2.950
A ajouter :		
Transport à la gare du chemin de fer..... Réis	150	
Commission payée à l'agence d'expédition à la station.....	80	
Transport moyen à 250 kilomètres par chemin de fer au port d'embarquement.....	540	
Transport de la gare d'arrivée au magasin du correspondant et pesage.	40	
Commission de vente à raison de 3 % sur le prix <i>moyen actuel de 6,000 réis.</i>	180	
Transport de chez le correspondant au magasin de l'acheteur.....	10	
	<u>1.000</u>	<u>1.000</u>
	Réis	<u>3.950</u>
Soit 8 francs 15 centimes pour 15 kilogrammes.		

CONSOMMATION DE CAFE

PAR TÊTE D'HABITANT



Pays	Quantités	Droits par cent kilos
France.....	1 ^k 46... ..	Fr. 156 »
Russie... ..	0.40. ..	» 61 08
Allemagne... ..	2.47	» 50
Autriche	1 05... ..	» 37 50
Belgique	5.40... ..	13 20
Suisse	3.60.	3 »
Norvège.. ..	3.70.. ..	» 56
Suède	3.26. ..	» 36 »
Hollande.	8.12. ..	<i>en franchise</i>
États-Unis	3.50.	»



BRÉSIL



Production annuelle du Brésil : 400,000,000 de
kilos *brut*.

Ces 400,000,000 de kilos donnent 280,000,000 de
kilos *moulu*.

Soit 18,666,666,666 tassés de café.



Production totale dans le monde entier

700,000,000 de kilos,
au prix moyen de consommation
droits compris, de 2 fr. par kilo,
= 1,400,000,000 de francs.



BRÉSIL



Exportation totale de café de Rio-de-Janeiro et Santos.



	Kilogrammes
1800	1.322
1817	1.920.048
1820	7.161.228
1830	35.566.105
1840	76.239.704

	Rio-de-Janeiro	+	Santos	=	
1873	146.022.540		32.554.440		178.576.680
1874 ..	160.396.860		40.016.580		200.413.440
1875 ..	189.137.760		49.582.980		238.720.740
1876 ..	165.955.320		45.299.580		211.254.900
1877 ..	170.793.300		37.734.480		208.527.480
1878 ..	181.871.940		59.940.420		241.812.360
1879 ..	212.410.980		72.610.320		284.721.300
1880 ..	213.783.240		62.534.760		276.318.000
1881 ..	262.645.080		72.251.880		334.896.960
1882 ..	252.035.400		91.589.460		343.624.560
1883 ..	219.270.660		113.918.280		333.188.940

BRÉSIL

Tableau de l'exportation de cafés du Brésil
pour la France, de 1830 à 1882.

1830.....	10,000,000	de kilogrammes.	
1850.....	15,000,000		—
1851.....	18,000,000		—
1852.....	21,000,000		—
1853.....	19,000,000		—
1854.....	21,000,000		—
1855.....	26,000,000		—
1856.....	23,000,000		—
1857.....	27,000,000		—
1858.....	28,000,000		—
1859.....	30,000,000		—
1860.....	34,000,000		—
1861.....	37,000,000		—
1862.....	37,000,000		—
1863.....	39,000,000		—
1864.....	40,000,000		—
1865.....	43,000,000		—
1866.....	44,000,000		—
1867.....	47,000,000		—
1868.....	52,000,000		—
1869.....	50,000,000		—
1870.....	76,000,000		—
1871.....	40,000,000		—
1872.....	16,000,000		—
1873.....	44,000,000		—
1874.....	38,000,000		—
1875.....	48,000,000		—
1876.....	53,000,000		—
1877.....	47,000,000		—
1878.....	54,000,000		—
1879.....	56,000,000		—
1880.....	57,000,000		—
1881.....	58,000,000		—
1882.....	49,000,000		—

BRÉSIL

**Facture simulée à 1,000 sacs café,
expédiés de Rio-de-Janeiro par vapeur pour le Havre.**

1000 sacs pesant net 60,000 kilos à 6,000 reis par 15 kilos.....	R. 24,000,000	
1000 sacs à 700 reis.....	" 700,000	
10 sacs pour réchange à 600 reis.	" 6,000	
FRAIS		R. 24,706,000
Droits d'exportation sur 60,000 kil. à 367 reis = R. 22,020,000 à 11 %.....	R. 2,242,200	
Capatazias, 60 reis par sac.....	60,000	
Courtage d'achat, 50 reis par sac.	50,000	
Frais d'embarquement, 275 reis par sac.....	" 275,000	
Echantillons, frais, etc, 75 reis par sac.....	" 75,000	" 2,882,200
		R. 27,588,200
Commission 2 %.		" 551,770
Courtage de change, timbres des traites 3 8 %.....		" 28,139,970
au change de 485 reis pour un franc.....		105,530
		R. 28,245,500
Frêt à 25 shil. et 5 % par 1,000 k., L. 78.15. à 25 fr. 30...	Fr. 4,992 35	Fr. 58,238 15
Frais au Havre, statistique, débarquement, transport en magasin, assurance contre l'incendie.....	" 590 75	
Courtage 1/2 % (au Havre).....	" 145 50	
Commis ^{on} de vente au Havre 2 %	" 1,164 75	
Assurance sur Fr. 64,000 à 3 1/4 % et police.....	" 482 50	" 4,375 85
		Fr. 62,614 "
Transport du Havre à Paris et Camionnage à Paris.....		" 4,200 "
Droit d'entrée à 156 fr. par 100 kilos.....		" 93,600 "
		F. 157,414 "

RENDEMENT :

Tare, 2 %	} 2 ½ %	60,000 kilos.
Perte de poids, ½ %		1,500 »
		<hr/>
		58,500 kilos.

Soit 2 fr. 69 le kilog, rendu à Paris.



Après les conférences si instructives de M. d'Oliveira, il paraîtra aux lecteurs que nous abusons un peu de notre privilège de journaliste.

Eh bien, nous prenons la plume pour prévenir nos lecteurs que notre premier article sur le Brésil renferme quelques inexactitudes ; ainsi la superficie totale du pays est de 12 millions ½ de kilom. carrés au lieu de 8 millions.

Il y a au Brésil 12 millions d'habitants et non 8 ; enfin, l'Empereur a eu la douleur de perdre la princesse Léopoldine-Thérèse-Françoise, sa seconde fille.

Quant au comte d'Eu qui a dirigé avec beaucoup d'intelligence et de tact les affaires du Brésil pendant les voyages et les longs séjours de l'Empereur Don Pedro en Europe, il a trois fils et non deux. Le troisième est le Prince Antoine.

H. M.



A la page 24, cinquième alinéa, lire : M. Gorceix, directeur de l'école des mines d'Ouro-Porto, est venu dernièrement en France, en mission scientifique.







BRASILIANA DIGITAL

ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que participam do projeto BRASILIANA USP. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital - com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Brasiliiana Digital são todos de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Brasiliiana Digital e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se um obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Brasiliiana Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (brasiliiana@usp.br).